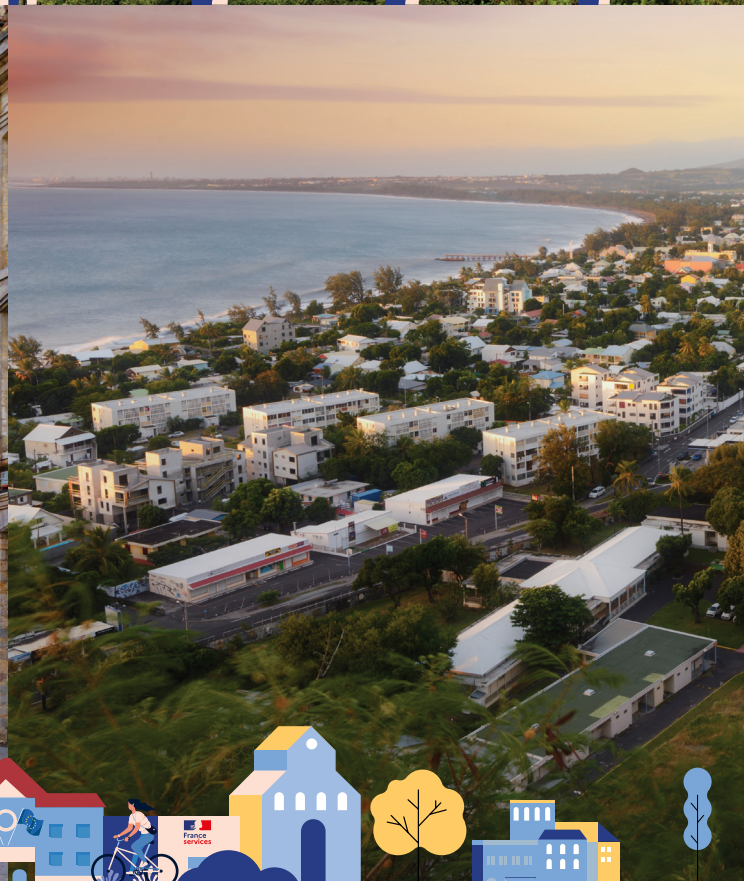


Rapport annuel 2025

Partenaire des collectivités



Sommaire

4

- Avant-propos de la ministre Françoise Gatel
- L'ANCT en chiffres
- Partenaire des collectivités
- Le conseil d'administration
- Tour de France des réalisations
- Salon des maires et des collectivités locales
- Ingénierie immobilière de l'ANCT

12

MISSION 1

Concrétiser les projets des territoires

- Ingénierie sur mesure
- Action cœur de ville
- Petites villes de demain
- Territoires d'industrie
- Contrats pour la réussite de la transition écologique
- Incubateur des territoires
- Fabriques prospectives
- Participation citoyenne



21

MISSION 2

Garantir l'accès aux services et commerces de proximité

- France services
- Accès au numérique
- Revitalisation commerciale
- Développement des tiers-lieux



26

MISSION 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

- Cadre de vie en QPV
- Réussite éducative
- Séjour des jeunes
- Développement économique en QPV
- Soutien à la vie associative en QPV
- France ruralités
- Villages d'avenir
- Avenir montagnes
- Commissariats de massif
- La Grande Équipe de la réussite républicaine



37

MISSION 4

Piloter les politiques de cohésion européenne

- Fonds européens pour les territoires



39

MISSION 5

Connaître les territoires

- Nos productions
- Nos observatoires

42

- Nos métiers
- Pratiques internes
- Intelligence artificielle
- Remerciements

Édito



L'année qui vient de s'écouler aura été, pour l'ANCT, une année dense. Dense par les rencontres, les projets et les territoires accompagnés.

En travaillant main dans la main avec les territoires, l'Agence se tient au plus près des besoins des collectivités locales et s'engage pour la réussite de leurs projets.

L'action de l'ANCT prend corps à travers une palette de programmes. Plus de 2 800 maisons France services, 244 communes engagées dans le programme Action cœur de ville, 1 600 dans Petites villes de demain, plus de 3 000 villages lauréats Villages d'avenir : des milliers de projets – rénovation de bâtiments publics, revitalisation de centres-bourgs, développement de l'accès au numérique – qui ont changé le quotidien des habitants en 2025. À cela s'ajoutent 250 Cités éducatives, un taux de couverture fibre et mobile dans les zones rurales qui a triplé en quelques années, et plus de 3 600 collectivités accompagnées en ingénierie sur mesure depuis 2020. Autant de résultats qui témoignent d'une dynamique de fond, ancrée dans la durée.

Dans ce dispositif, les préfets de département jouent un rôle déterminant : délégués territoriaux de l'Agence dans les territoires, ils ont porté aux côtés des équipes de l'ANCT l'engagement de l'État auprès de chaque élu local.

2025 aura également été l'année des 40 ans de la loi Montagne, un texte précurseur du droit à la différenciation territoriale et en matière d'aménagement durable du territoire. Sous la double autorité des préfets coordonnateurs et de l'ANCT, les cinq commissariats de massif accompagnent le développement durable de près d'un tiers de la superficie du territoire national. Par le plan Avenir montagnes et les conventions interrégionales, ce sont près de 822 millions d'euros qui sont mobilisés sur la période 2021-2027 pour soutenir la transition écologique, touristique et économique de ces territoires.

2026 s'amorce comme une année tout aussi riche. Elle sera marquée par l'élaboration d'une nouvelle vision stratégique pour les territoires au regard des défis démographiques, climatiques et économiques qui sont devant nous pour les prochaines décennies. Avec les élus, et au service des territoires et de leurs habitants : telle sera, plus que jamais, notre boussole pour cette nouvelle année.

Françoise Gatel,
Ministre de l'Aménagement du territoire
et de la Décentralisation

2 865

France services

95 %

des locaux
raccordables
à la fibre optique



540

projets accompagnés
en ingénierie

22 M€

engagés au titre du
budget d'ingénierie



81 %

des Français habitent
dans une commune
couverte par au moins
un des programmes,
soit 55,3 millions
d'habitants sur les
68 millions que
compte la France

77

appuis opérationnels
sur des projets
d'immobilier
commercial



78 %

des collectivités
bénéficiaires
des actions de l'ANCT
comptent moins
de 3 500 habitants

Plus de

300

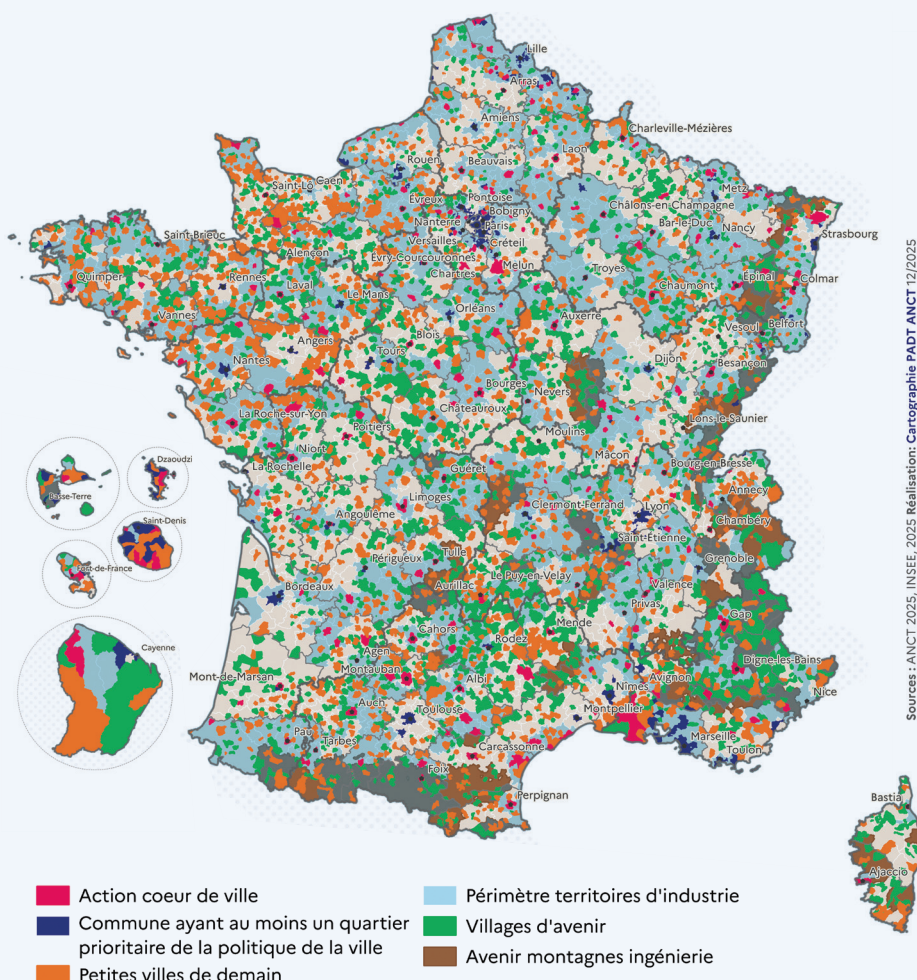
projets commerciaux
réalisés grâce
au fonds de soutien
au commerce
rural



250

Cités éducatives

Répartition des programmes de l'ANCT



Sources : ANCT 2025, INSEE, 2025 Réalisation: Cartographie PADT ANCT 12/2025

2025, une année d'action(s) au service des territoires

Henri Prévost,

Directeur général de l'ANCT

Quelles ont été les principales réalisations de l'ANCT au cours de l'année 2025 ?

Chaque année, le Salon des maires et des collectivités locales constitue un rendez-vous fort pour l'ANCT, et l'édition 2025 n'a pas fait exception. Elle a notamment été l'occasion d'annoncer la poursuite du programme Action cœur de ville et la labellisation de 61 nouvelles maisons France services, en présence de nos ministres de tutelle chargés de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, de la Ruralité et de la Ville. Le Salon nous a également permis d'échanger directement avec les nombreux élus présents sur notre stand, qui ont pu mesurer la diversité des accompagnements proposés par l'ANCT. En 2025, ce sont ainsi 515 projets d'ingénierie qui ont été menés à bien au service des collectivités, en lien étroit avec les préfets de département, nos délégués territoriaux.

L'année 2025 a également marqué une étape importante pour le déploiement de La Suite territoriale, qui met à disposition des plus petites collectivités un ensemble de services numériques simples, souverains et sécurisés. Cette offre répond à des enjeux croissants de cybersécurité et de souveraineté numérique, tout en rendant l'action publique plus lisible pour les citoyens, par exemple grâce à des adresses de courriel et des noms de domaine immédiatement identifiables.

L'ANCT a également renforcé son action en faveur des quartiers prioritaires. En 2025, la démarche « Les entreprises s'engagent pour les quartiers – PAQTE » a largement dépassé son objectif, avec 32 000 entreprises mobilisées en faveur de l'économie et de l'égalité des chances. Cette dynamique s'est accompagnée du lancement de 40 nouvelles Cités éducatives pour soutenir la réussite des enfants et des jeunes.

Ces résultats témoignent de la capacité de l'Agence à intervenir dans toute la diversité des territoires, des quartiers prioritaires aux territoires ruraux et de montagne. Enfin, l'année 2025 a été particulièrement riche en matière de production de connaissances, avec plusieurs publications majeures permettant d'éclairer les dynamiques territoriales et d'objectiver l'action publique. Le Baromètre de la cohésion des territoires, publié en 2025, en offre une illustration particulièrement forte.



Christophe Bouillon,

Président de l'ANCT

Quelle est la spécificité de l'Agence en tant que partenaire des territoires ?

La spécificité de l'ANCT réside d'abord dans sa capacité à accompagner les élus dans leurs projets de territoire, en leur apportant une offre d'ingénierie territoriale très large, à la fois dans le cadre de ses programmes nationaux, comme Villages d'avenir, Petites villes de demain ou Action cœur de ville, et par des accompagnements sur mesure, mobilisables par les préfets et adaptés aux réalités locales. Cette expertise est complémentaire de celle d'opérateurs tels que le Cerema, l'ANRU, l'Ademe, l'Anah ou la Banque des Territoires, avec lesquels l'ANCT travaille de manière étroite et régulière.

Notre approche repose également sur un partenariat constant avec les collectivités, les services de l'État et l'ensemble des acteurs territoriaux. Cette méthode nous permet de prendre en compte les spécificités de chaque territoire, notamment les plus fragiles. Les enjeux auxquels font face une petite commune rurale, un territoire de montagne, un centre-bourg



en perte d'attractivité ou un quartier prioritaire ne sont pas les mêmes et appellent des réponses adaptées. C'est tout le sens du plan France ruralités, dont l'ANCT assure le pilotage, en mobilisant l'ensemble des partenaires concernés pour renforcer l'accès aux services, à l'ingénierie et aux opportunités de développement dans les territoires ruraux.

Cette capacité à faire travailler ensemble des acteurs aux compétences complémentaires constitue l'une des principales forces de l'Agence. Aujourd'hui, les défis auxquels sont confrontés les territoires sont profondément transversaux : développement économique, revitalisation commerciale, inclusion numérique, accès aux services publics ou encore transition écologique. Ainsi, lorsque 70 % des emplois industriels sont situés dans des villes de moins de 20 000 habitants, cela montre combien les enjeux industriels, d'attractivité et de qualité de vie sont étroitement liés. En articulant programmes nationaux, ingénierie sur mesure et partenariats territoriaux, l'ANCT apporte des réponses concrètes et adaptées aux besoins des collectivités.

Le conseil d'administration de l'Agence

Au 7 juillet 2026



Christophe Bouillon,
Président du conseil d'administration
Président de l'Association des petites villes
de France, maire de Barentin

Représentants de l'État

Xavier Delarue

Préfet de l'Eure

François Pesneau

Préfet de Maine-et-Loire

Xavier Barrois

Directeur adjoint - Direction
générale des collectivités
locales (DGCL)

Anna Nguyen

Sous-directrice de
la cohésion et de
l'aménagement du territoire
- DGCL

Anne Carli

Adjointe à la sous-directrice
de la cohésion et de
l'aménagement du territoire
- DGCL

Alban Rochard

Chef du bureau du
logement, de la ville et des
territoires - Direction du
budget

Zineb El Hamdi Alaoui

Directrice de projets secteur
postal et presse - Direction
générale des entreprises

Angélique Juillet

Cheffe du département des
territoires à la délégation
générale à la transmission,
aux territoires et à la
démocratie culturelle -
Ministère de la Culture

Marie Renne

Cheffe du service de la
transformation
ministérielle et de
l'animation du réseau -
STMAR

Lorna Farre

Responsable du pôle action
territoriale - Ministère de
l'Éducation nationale

Julie Tissot

Sous-directrice territoires et
usagers - Direction générale
du logement

Anne-Gaëlle Baudouin

Directrice générale
des outre-mer

Isabelle Epailard

Préfète déléguée pour
l'égalité des chances auprès
du préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Véronique

Lestang-Préchac

Sous-directrice Territoires,
société et savoirs - Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Yvan Denion

Chef de projet de la mission
animation territoriale, soins
coordonnés, démocratie en
santé - Secrétariat général
des ministères chargés des
affaires sociales

Céline Mouvét

Cheffe du pôle
territoires - Direction
générale des infrastructures,
des transports et des
mobilités

Représentants du Parlement

Marie-Christine Dalloz

Députée du Jura

Jean-Luc Warsmann

Député des Ardennes

Louis-Jean

de Nicolay

Sénateur de la Sarthe

Guyène Pantel

Sénatrice de la Lozère

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

Catherine Lhéritier

Vice-présidente de l'AMF,
présidente de l'Association
des maires de Loir-et-Cher

Fabien Verdier

Intercommunalités
de France,
conseiller municipal
de Châteaudun

Jérôme Dumont

Départements de France,
président du conseil
départemental
de la Meuse

Daniel Leca

Régions de France,
vice-président
du conseil régional
des Hauts-de-France

Gil Avérous

Président de Villes
de France, maire
de Châteauroux

Driss Ettazaoui

Vice-président de Ville
& Banlieue, vice-président
de la CA d'Évreux

Frédéric Leturque

Vice-président de
France Urbaine,
maire d'Arras

Christophe Bouillon

Président de l'Association
des petites villes de France,
maire de Barentin

Gilles Noël

Vice-président
de l'Association des
maires ruraux de France,

Alice Morel

Association nationale
des élus de la montagne,
maire de Bellefosse

Représentants du personnel

Christophe Girard

CGT

Joëlle Martichoux

CFDT

Représentant de la Caisse des Dépôts

Michel-François

Delannoy

(Suppléant)

Directeur du département
appui aux territoires de la
direction du réseau et des
territoires

Membres à voix consultative

Valérie Mancret-Taylor

Directrice générale
de l'Anah

Jean-Baptiste Dolci

Vice-président de l'ANRU

Sylvain Waserman

Président de l'Ademe

Marie-Claude Jarrot

Présidente du Cerema,
maire de Montceau-les-Mines

Anne-Claire Vial

Membre du CESE

Djamila Haddou

Conseillère citoyenne Lyon 8^e

Lise Billard

Contrôleur budgétaire et
comptable ministériel

Philippe Flory

Agent comptable

En 2025, l'ANCT au cœur de la réalisation des projets des territoires

Repositionnement d'une station de ski en Auvergne-Rhône-Alpes

Commune de la Chapelle-d'Abondance, Haute-Savoie
900 habitants

Face au manque de neige en moyenne montagne, La Chapelle-d'Abondance a bénéficié de l'appui de l'ANCT pour élaborer, au premier semestre 2025, un plan de diversification de son offre touristique. L'étude a permis d'identifier des axes clés : la création d'un plan d'eau (activités nautiques) et d'un espace 4 saisons, l'aménagement d'un parcours « zen, santé et sportif », le renforcement des activités pédestres, cyclables et de ski de randonnée et le développement d'offres familiales. Des modèles économiques adaptés ont également été élaborés.

Renaturation et valorisation d'un terrain en Bretagne

Commune d'Elven, Morbihan
6 800 habitants

La commune d'Elven, lauréate du programme Petites villes de demain, porte un projet ambitieux de renaturation et de valorisation du terrain Kercointe, un foncier communal acquis pour y transférer des jardins familiaux. Avec l'aide de l'ANCT, la commune s'est appuyée sur le Cerema, qui a mené un diagnostic flash du site et organisé des ateliers avec les élus et partenaires de la commune en 2025. Une feuille de route et des premières estimations de coûts ont également été établies.

Un modèle de transport à la demande en Normandie

Communauté de communes des Pays de L'Aigle, Orne
25 000 habitants

La communauté de communes des Pays de L'Aigle (32 communes rurales) fait face à des défis majeurs : vieillissement de la population, isolement des communes, précarité et dépendance à la voiture. Pour y répondre, elle a lancé une politique de mobilité inclusive, visant à renforcer le lien social, l'accès aux services (santé, administration) et à l'emploi. En 2025, grâce à l'appui de l'ANCT, elle a pu réaliser une étude globale sur la mobilité en zone peu dense, essentielle pour concevoir un modèle de transport à la demande (TAD) adapté à ses spécificités.

Numérique sur mesure en Centre-Val de Loire

Communauté de communes Terres de Perche, Eure-et-Loir
14 522 habitants

La communauté de communes Terres de Perche et ses 22 communes membres ont bénéficié d'un accompagnement numérique personnalisé grâce à l'appui de l'ANCT. Des journées d'immersion ont permis d'échanger avec les élus, agents et usagers, afin d'identifier et de hiérarchiser leurs besoins en matière d'assistance, de pratiques et d'outils numériques. Ces travaux ont ensuite débouché sur deux ateliers destinés aux agents, organisés en janvier 2025, au cours desquels une démonstration des solutions retenues a été présentée.

Une irrigation sobre et durable des potagers en Corse

Commune de Pietraserena, Haute-Corse
58 habitants

À Pietraserena, commune lauréate du programme Villages d'avenir, une douzaine de jardins vivriers privés participent à l'attractivité de la commune, mais nécessitent un arrosage fréquent. Grâce à l'ANCT, une étude de faisabilité technique et économique a été menée en 2025, pour les alimenter en eau brute ou en eaux pluviales. Les objectifs : réduire la consommation d'eau potable et identifier des solutions alternatives. L'approche pourra être reproduite dans d'autres communes.

Requalifier un complexe médico-social en Occitanie

Commune de Monferran-Savès, Gers
820 habitants

Le complexe des Thuyas, dédié à l'accueil d'adultes en situation de handicap, est à la fois un foyer de vie et un foyer de vie médicalisé. Pourtant, ses infrastructures, vétustes et non conformes appellent une rénovation. En 2025, l'ANCT a soutenu une mission ambitieuse, articulée autour de trois objectifs : diagnostiquer l'état des locaux ; animer une réflexion collective sur l'impact du complexe sur le territoire ; et étudier la faisabilité du projet, en vérifiant l'adéquation entre les besoins identifiés et le potentiel du site.



Rédaction d'un nouveau contrat de ville en Guadeloupe

Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe
78 500 habitants

Avec 6 quartiers prioritaires de la politique de la ville sur son territoire, la collectivité manquait de moyens humains pour piloter la rédaction de son nouveau contrat de ville. D'avril à décembre 2025, l'ANCT a accompagné le territoire dans la construction de sa stratégie. À la suite d'un diagnostic des quartiers et grâce à l'animation de groupes de travail thématiques, un document final a été présenté en comité de pilotage.



Maintien d'une activité aéronautique dans les Hauts-de-France

Commune de Buigny-Saint-Maclou, Somme
550 habitants

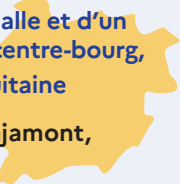
Avec ses multiples activités - ULM, avions, planeurs, formations, baptêmes de l'air -, l'aérodrome Abbeville-Buigny-Saint-Maclou demande, pour la commune, des travaux importants et une charge financière lourde. Pour dessiner des perspectives réalistes de gestion durable de l'activité et de valorisation du site, l'ANCT a accompagné la commune entre avril et juin 2025. Ont été menés un diagnostic 360 de l'aérodrome et de l'écosystème, l'identification de 3 scénarios, et l'organisation d'un atelier collectif pour définir une feuille de route.



Réaménagement et restructuration d'un bourg en Martinique

Commune du Morne-Vert
2 000 habitants

Petite commune rurale, le Morne-Vert possède une offre limitée de services, des difficultés de circulation et de stationnement, ainsi qu'un cadre urbain peu lisible. Lauréate du programme Villages d'avenir, elle a sollicité l'ANCT pour structurer une stratégie de transformation de son centre-bourg. Mené d'avril à novembre 2025, cet accompagnement a permis d'établir un schéma de réaménagement du centre-bourg, ainsi qu'une feuille de route pour organiser les interventions à court et long terme.



Création d'une halle et d'un multiservice en centre-bourg, en Nouvelle-Aquitaine

Commune de Bajamont, Lot-et-Garonne
1 100 habitants

Pour permettre la création d'une halle et d'un multiservice au cœur du village, Bajamont, lauréate du programme Villages d'avenir a profité de l'appui de l'ANCT. L'objectif de l'étude d'opportunité : fiabiliser le potentiel programmatique et définir ses conditions de réussite et de sortie opérationnelle. Lancé en mai 2025, l'accompagnement a permis de faire un état des lieux des opportunités ainsi qu'une approche économique et de montage.



Réhabilitation d'une friche industrielle dans le Grand Est

Commune de Rochesson, Vosges
670 habitants

Avec l'aide de l'ANCT, Rochesson a finalisé au premier semestre 2025 une étude d'opportunité et de faisabilité de la renaturation d'un ancien site d'industrie textile. L'étude a permis la définition du programme de réaménagement, l'élaboration du bilan financier en vue d'une dépollution complète, la définition des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et la mise en place d'une feuille de route opérationnelle.



Dynamiser l'offre cyclable en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Montclar, Alpes-de-Haute-Provence
180 habitants

La vallée Blanche et son glacier offrent des paysages grandioses, parfaits pour une exploration à vélo. Pour valoriser ce potentiel, l'ANCT a accompagné un plan d'action visant à moderniser les infrastructures et aménagements cyclables, passant par Montclar, lauréate du programme Villages d'avenir. Menée à son terme au 3^e trimestre 2025, cette étude a permis d'évaluer l'état des infrastructures cyclables, d'identifier les lacunes et les tronçons à renforcer, en collaboration avec les territoires limitrophes, et de définir en amont les aménagements et équipements futurs nécessaires.



Requalification d'un centre-ville dans les Pays de la Loire

Commune d'Écommoy, Sarthe
5 000 habitants

L'ANCT est venu en appui de la commune, lauréate du programme Petites villes de demain pour le réaménagement de son centre-ville. L'objectif : renforcer l'attractivité du centre et ses fonctions sociales, commerciales, sportives et administratives. En concertation avec les habitants, les usagers et les commerçants, un plan d'aménagement et un cahier des charges ont été élaborés.



Création d'un hébergement touristique en Bourgogne Franche-Comté

Commune de Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre
680 habitants

Seule station thermale du département, Saint-Honoré-les-Bains, lauréate du programme Villages d'avenir, constitue un enjeu touristique important. Pour agir sur la qualité et la quantité de son parc d'hébergement touristique, la commune a sollicité une étude d'opportunité avec l'aide de l'ANCT. À la suite notamment d'une étude de marché sur les hébergements touristiques des territoires et d'un diagnostic de l'offre de proximité, des préconisations cadres ont été formulées.



Développement portuaire en Île-de-France

Communauté de communes Bassée-Montois, Seine-et-Marne
23 500 habitants

À la frontière entre Bray-sur-Seine et Jaulnes, le port de Bray dispose de trois quais à usage partagé et accueille tous types d'activités fluviales. Pour renforcer son activité, l'ANCT a soutenu en 2025 l'étude de développement du port. Les objectifs : examiner les conditions de développement de l'activité et identifier un projet réaliste et sécurisé ; accompagner le choix de la programmation ; accompagner et préparer la mise en œuvre du projet.



Salon des maires et des collectivités locales

Une édition sous le signe de la rencontre

« Chaque année, nous traitons dans les France services plus de 12 millions de demandes au niveau national. Le taux de satisfaction des usagers dépasse les 97 %. Je mets quiconque au défi de me dire que c'était mieux avant ! »

Françoise Gatel,
lors du dévoilement de
la carte des 61 nouvelles
France services labellisées



Du 18 au 20 novembre 2025, l'affluence était au rendez-vous au cœur du Village Territoires et Écologie, qui accueillait l'écosystème des ministères Écologie, Territoires, Transports, Ville et Logement. Sur le stand de l'ANCT, les équipes ont accueilli plusieurs centaines d'élus et d'agents publics pour des échanges personnalisés et des conseils sur mesure. Cette rencontre était aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir l'ensemble des ressources proposées par l'Agence : programmes nationaux, solutions d'ingénierie adaptées, et outils de connaissance au service des territoires.

Nouveau souffle pour Action cœur de ville

Face aux résultats concrets d'Action cœur de ville, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé la poursuite du programme. La nouvelle vague sera centrée sur la revitalisation des commerces de centre-ville pour aider les élus à faire face aux mutations du secteur commercial.

La Suite territoriale poursuit son ancrage

Treize opérateurs publics de services numériques ont signé une déclaration d'intention pour contribuer au déploiement de la Suite territoriale : une avancée structurante pour l'écosystème numérique au service des collectivités !

Le renforcement de partenariats clés

- Action cœur de ville et SNCF Gares & Connexions - SNCF Immobilier
- Action cœur de ville et la Cité de l'architecture et du patrimoine
- France services et la Banque des Territoires
- L'Incubateur des territoires et l'Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle de Bourgogne-Franche-Comté

EN DIRECT
DU SALON
DES MAIRES



« Action cœur de ville nous a vraiment permis de transformer un certain nombre d'espaces en logements : 28 friches

ont eu un nouvel avenir dans le cœur de ville, où l'on peut se loger, travailler et consommer. »

Frédérique Macarez,
Maire de Saint-Quentin (Aisne)



« Être accompagné par un chef de projet Petites villes de demain au quotidien nous a permis de structurer notre stratégie

en 4 axes : l'habitat, le développement économique, les services à la population avec l'installation immédiate d'une maison France services et la restauration du patrimoine. »

Matthieu Demoncheaux,
Maire d'Hesdin-la-Forêt (Pas-de-Calais)



Au salon des maires 2025



De l'expression du besoin à la livraison

L'ingénierie immobilière de l'ANCT du « premier jusqu'au dernier kilomètre »

Exemple avec la livraison d'un nouveau centre commercial

Dans le cadre du Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPNRU - ANRU) du quartier de Dravemont à Floirac, en Gironde, l'ANCT a déployé un appui en ingénierie complet depuis les premières études de faisabilité jusqu'à la livraison et la commercialisation de ce nouvel équipement commercial.

Le programme se compose de 9 cellules commerciales allant de 68 m² à 200 m² et doit accueillir des activités de première nécessité et des services de proximité pour une surface totale de 865 m² : brasserie, traiteur, restauration rapide, boucherie, tabac-presse, auto-école, coiffeur mixte, épicerie et un local à commercialiser.

Accompagnement de l'ANCT

- Maîtrise foncière
- Travaux
- Commercialisation
- Exploitation
- Revente à terme

Chiffres clés

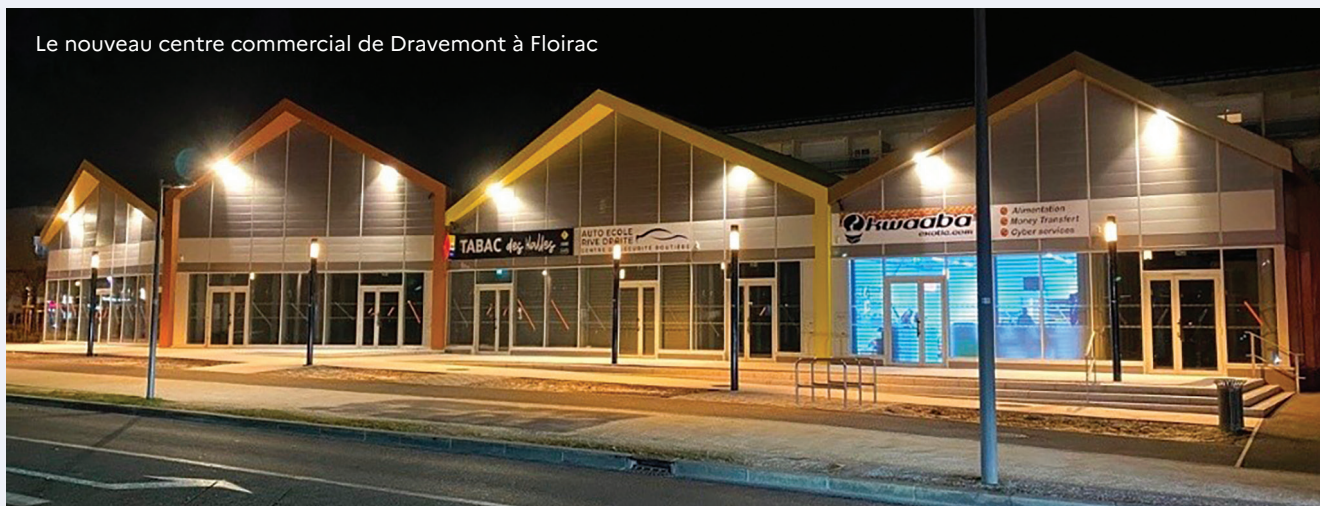
9
cellules commerciales
de 68 m² à 200 m²

865 m²
de surface au total

3 millions d'€
de budget total

884 000 €
financés par l'ANCT

Le nouveau centre commercial de Dravemont à Floirac



Les phases du projet

2020–2022 :
Cadrage du projet :
identification du site, définition du programme, recherche de financements

Juin 2023 :
Engagement de l'ANCT
dans la mise en investissement du projet

2024 :
Acquisition du foncier
et lancement des travaux

Mai 2025 :
Réception des travaux

2025–2026 :
Négociations des transferts de commerçants et commercialisation du nouveau centre

Mars 2026 :
Mise en gestion du site et installation des premiers commerçants

Mission 1

Concrétiser les projets des territoires



L'ancienne école reconvertie
en tiers-lieu, à Gespunsart (Ardennes)

LE MOT DE NOTRE DÉLÉGUÉ TERRITORIAL



« Être délégué territorial de l'ANCT permet de mettre à disposition des compétences spécialisées, indispensables aux élus pour amorcer leurs projets, en particulier sur les territoires ruraux peu dotés en ingénierie.

Depuis 2020, plus de 600 000 € d'études ont été engagés et sont à présent fléchés vers les « Villages d'avenir ». Dans ce cadre, la commune de Gespunsart a été accompagnée dans la reconversion de son ancienne école en tiers-lieu.

Une étude de faisabilité, intégralement financée (33 000 €), a permis d'affiner ses ambitions programmatiques (création d'un équipement multiservice et d'un « hostel ») et de définir une feuille de route. Cette étude trouvera une première concrétisation en 2026, la commune ayant voté la rénovation d'une salle pour tester l'équipement. »

Christian Chassaing,
Préfet des Ardennes

Ingénierie sur mesure

Accompagner les territoires de façon personnalisée

L'ANCT propose une offre d'ingénierie sur mesure aux collectivités, selon le principe de subsidiarité, dès lors que l'offre d'ingénierie locale disponible fait défaut. Mobilisée par le préfet de département, délégué territorial de l'Agence, cette offre permet de bénéficier d'études, de diagnostics ou de stratégies locales adaptées aux projets. Pour cela, l'ANCT mobilise des partenaires, en particulier le Cerema, ou fait appel à des prestataires via un marché d'ingénierie à bons de commande, qui regroupe des bureaux d'études répartis sur tout le territoire national.

En 2025, un nouveau marché a été déployé, combinant des lots régionaux (diagnostic et montage de projets) et des lots nationaux (tourisme, mobilités, transition écologique, réindustrialisation...) permettant de renforcer encore l'appui apporté aux territoires.

Accueil périscolaire : 4 communes accompagnées par l'ingénierie sur mesure

Entre juillet 2025 et juillet 2026, l'ANCT a accompagné les communes d'Authon-la-Plaine, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist et Saint-Esco-

bille, dans l'Essonne, dans la réhabilitation d'une cantine scolaire. Grâce à cet appui, il a été possible d'analyser les besoins et les projections démographiques du territoire. Et pour concrétiser le projet, l'étude a proposé une analyse fine des coûts permettant aux collectivités de choisir un scénario cohérent avec leur ambition et leurs capacités financières.

Stratégie patrimoniale : définir l'avenir d'un parc immobilier

Dans la Vienne, la commune de Valdivienne est propriétaire de nombreux bâtiments. Pour redéfinir leurs usages, optimiser la gestion et réfléchir au devenir de chacun des 57 bâtiments, l'ANCT a accompagné la collectivité dans la mise en place d'un schéma directeur immobilier et énergétique. En impliquant à la fois les élus et les agents, le diagnostic a permis d'établir une connaissance globale des bâtiments, de définir les scénarios possibles de développement et de mettre en œuvre le schéma directeur. La commune est désormais dotée d'un outil de pilotage efficace pour sa stratégie patrimoniale !

Chiffres clés

540

projets accompagnés en 2025

dont
72

projets accompagnés par le Cerema

93

appuis opérationnels sur des projets d'immobilier commercial

85 %

des communes porteuses de projets sont des communes de moins de 3 500 habitants

22 001 919 €

engagés au total



Une cantine scolaire dans l'Essonne



Mission 1

Concrétiser les projets des territoires

Action cœur de ville

Améliorer le quotidien dans les villes moyennes

Chiffres clés

244

communes concernées

7,8 M

d'habitants,
soit près de 11 %
de la population française

+ de 15 Md€

engagés par l'État et
ses partenaires (Action
Logement, Anah, Banque
des Territoires)

2 699

projets soutenus
par le Fonds vert
(625 M€ de subventions)

Près de 13 000

projets dans les communes
ACV, dont 74 % livrés
ou en cours

Zoom sur les rencontres Action cœur de ville

En 2025, l'ANCT a organisé six rencontres régionales afin de rassembler les élus et les directions de programme des collectivités. Deux événements nationaux ont également été tenus : la restitution « Mon centre-ville 2030 » dédiée au commerce de centre-ville, ainsi que le Forum des solutions « Quartiers de gare ».



La friche GéGé à Montbrison

Le programme national Action cœur de ville (ACV), porté par l'ANCT, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des 244 communes de 10 000 à 100 000 habitants qu'il accompagne. Il vise également à conforter le rôle moteur des villes de taille intermédiaire dans leur environnement. Élaboré en concertation avec les élus et les partenaires financeurs – Action Logement, Anah et Banque des Territoires –, le programme ACV facilite et soutient l'action des communes en faveur de la revitalisation de leur centre-ville et la résorption de l'étalement urbain, en matière de logements et de commerces.

Le Premier ministre a annoncé, fin novembre 2025, la reconduction du programme en marge du 107^e Congrès des maires.

Une friche industrielle redevient un lieu de vie

Quarante-cinq ans après leur fermeture, les usines GéGé à Montbrison (42) se sont métamorphosées en un quartier vivant et intergénérationnel. GéGé était un fleuron du jeu et du jouet durant les Trente Glorieuses. C'était aussi un repère pour les 1 000 employés et pour tous les Montbrisonnais. Requalifier ce site complexe de 1,5 ha était un vrai défi. Pour lui redonner vie, Montbrison a pu s'appuyer sur le programme Action cœur de ville et l'expérimentation « Réinventons nos cœurs de ville ». L'ingénierie apportée a été

décisive pour mener à bien l'appel à projets de reconversion du site.

Aujourd'hui, GéGé accueille 60 logements, dont 30 logements sociaux dans l'usine requalifiée, une crèche, un pôle médical, un restaurant scolaire et un marché sous une halle moderne. Ce programme est le fruit d'un travail collectif associant étroitement acteurs publics et privés.



« Le projet Pôle enfance Les P'tits Loups constitue un bel exemple de requalification de friche en cœur de ville.

À Castelsarrasin, nous avons transformé l'ancienne clinique en un espace moderne, durable et adapté aux plus jeunes. Aujourd'hui, ce site accueille 80 enfants dans un cadre de qualité, alliant confort et innovation. Ce projet porte une ambition claire : redonner vie à un bâtiment historique tout en répondant aux besoins concrets des familles. »

Jean-Philippe Bésiers,
Maire de Castelsarrasin
(Tarn-et-Garonne)

Petites villes de demain

Favoriser le renouveau des petites villes

L'ANCT accompagne les communes de moins de 20 000 habitants à travers le programme Petites villes de demain (PVD), afin de revitaliser leurs centres-villes, renforcer leur attractivité, améliorer les services aux habitants et répondre aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Les collectivités bénéficient d'un accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, grâce à un appui en ingénierie, à la mobilisation de partenaires et à leur mise en réseau via le Club Petites villes de demain.

En 2025, deux saisons thématiques ont été organisées : l'une sur la santé, l'autre relative à la tranquillité publique. À noter également la publication du rapport d'évaluation nationale, qui met en évidence des résultats positifs et encourageants, notamment en matière d'amélioration du cadre de vie et de renforcement des trajectoires écologiques des villes membres du programme.

Santé et urbanisme : embarquer les Petites villes de demain

De mai à juin 2025, la saison thématique du Club PVD, intitulée « Engager sa PVD dans un projet de santé globale », a offert aux élus et aux chefs de projet PVD l'occasion de découvrir de nouveaux outils, méthodes et bonnes pratiques, en s'appuyant sur les retours de pairs, d'experts et d'acteurs institutionnels. À travers une série de huit webinaires et un atelier *in situ* à Quimperlé (Finistère), près de 800 participants ont pu explorer la diversité des leviers d'aménagement urbain à leur disposition, parmi lesquels l'Évaluation d'impact sur la santé, un outil permettant de mesurer les effets, positifs comme négatifs, d'un projet urbain sur la santé.

Aménagement urbain : un parc et des services publics pour dynamiser le bourg

La commune de Beuzeville (Eure) a acquis un manoir situé en centre-ville afin d'y aménager un pôle de services publics intégrant France services et de créer un parc rafraîchissant accessible à tous. Ainsi, 4,5 millions d'euros sont alloués à la rénovation du bâti et à la création des espaces verts, dans une démarche d'attractivité du centre-bourg.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale sur l'aménagement du centre-ville en complétant la requalification de la place centrale, espace de rencontre et d'animations, et la

création du pôle culturel La Cidrerie dans une ancienne friche.



« La requalification du parvis de la collégiale Notre-Dame et de ses abords constitue un projet structurant

pour la commune de Nesle, visant à renforcer l'attractivité du cœur de ville et à améliorer le cadre de vie. Grâce à l'accompagnement de l'ANCT, notamment via une aide en ingénierie avec la réalisation d'une étude flash par le Cerema, nous avons pu affiner une vision cohérente, durable et en phase avec les enjeux environnementaux actuels. Cette étude a également porté sur la réflexion du réaménagement complet du boulevard des Remparts, pour lequel une convention d'appui opérationnel a été engagée. Cet accompagnement est précieux pour le développement de projets en cohérence avec les ambitions du programme Petites villes de demain et de la transition écologique. »

Frédéric Demule,
Maire de Nesle (Somme)





Mission 1

Concrétiser les projets des territoires

Territoires d'industrie

Pour une stratégie industrielle territorialisée

Chiffres clés

183

territoires labellisés
couvrant 632
intercommunalités
dans 18 régions

153

territoires
avec un chef de
projet dédié

3 424

actions locales identifiées
dans les plans d'action
territoriaux

300

projets accompagnés
par 95 M€
via le Fonds vert
depuis 2024

68

territoires accompagnés
via l'ingénierie
de l'ANCT

57 millions d'€

de subventions accordées
aux entreprises
lors des missions
« Rebond industriel »

3 700

emplois générés par
les projets soutenus
depuis 2024

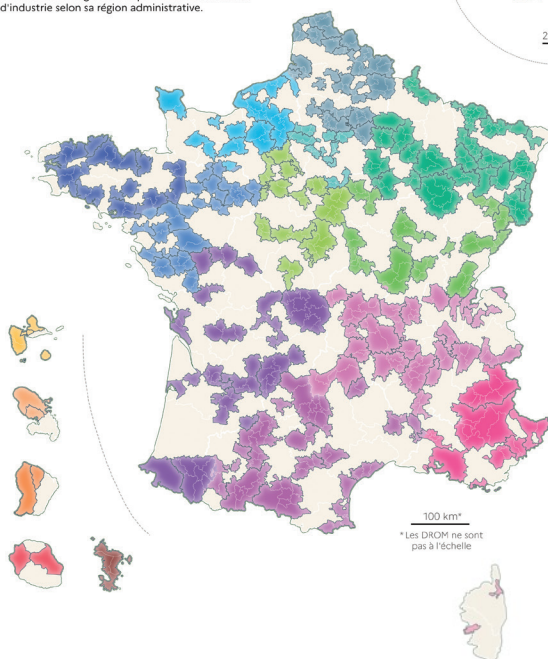
L'ANCT accompagne 183 territoires dans leur développement industriel grâce au programme Territoires d'industrie, qu'elle co-pilote avec la Direction générale des Entreprises. Pour chaque territoire, un plan d'action évolutif est écrit en lien étroit avec un binôme local formé d'un élu et d'un industriel. Le programme repose sur une collaboration entre les intercommunalités, les régions et l'État, avec l'appui de France Industrie, Intercommunalités de France et Régions de France. L'ANCT soutient les projets de réindustrialisation autour de quatre priorités : favoriser l'innovation, développer les compétences localement, mobiliser un foncier adapté à l'industrie, accélérer la transition écologique. Pour rendre ces actions possibles, le programme met à disposition des moyens concrets : animation locale, ingénierie et soutien à l'investissement productif.

183 territoires d'industrie

À date du 20 décembre 2025

Périmètre du Territoire d'industrie

Les couleurs catégorisent le périmètre du Territoire d'industrie selon sa région administrative.



Séminaire annuel : le foncier au cœur de la réindustrialisation

Les 27 et 28 novembre 2025, le séminaire annuel du programme s'est tenu à Bordeaux, autour d'une centaine de chefs de projet des territoires labellisés. Chaque année, ce temps fort permet de renforcer les compétences des équipes sur des thématiques opérationnelles et d'encourager les échanges. L'édition 2025 était consacrée aux enjeux du foncier industriel : stratégie foncière, recyclage des friches et préparation de sites clés en main. Alternant conférences plénières et ateliers en petits groupes, le programme a permis des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Publication de la collection Agir -
« Pacte Industrie-Territoire -
De l'étude de cas à la répliquabilité »,
publiée en mars 2025



Contrats pour la réussite de la transition écologique : État et collectivités main dans la main pour la transition écologique

Depuis 2020, l'ANCT coordonne au niveau national les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE). Outils privilégiés de dialogue entre l'État et les collectivités, ils recensent et mettent en œuvre les projets de territoire portés par les élus.

Dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique, ces contrats traduisent concrètement les ambitions définies lors des conférences des parties (COP) régionales. Ils favorisent une coopération étroite entre l'État et ses opérateurs, les intercommunalités, les communes, ainsi que les départements, les régions et l'ensemble des acteurs locaux, publics comme privés. En coordonnant les initiatives autour d'objectifs partagés, ils contribuent à accompagner les territoires et à réussir les transitions démographique, économique, sociale et écologique à l'échelle des bassins de vie.

En 2025, une nouvelle phase pour les CRTE

Avec la planification écologique lancée par le gouvernement en 2023, les CRTE ont pris une nouvelle dimension. Ils ont ainsi

permis, dans certains territoires, de traduire en projets concrets les ambitions issues des COP régionales. Ce travail va se poursuivre en 2026 tandis que les CRTE arrivent dans leur dernière année de mise en œuvre. Un exercice de bilan approfondi de cette première génération de contrats est mené par l'ANCT, en lien avec le Commissariat général au développement durable (CGDD). Ce bilan sera fondé sur les retours d'une enquête adressée aux préfets de département et à leurs services, et sur les données renseignées dans l'outil numérique mis à disposition des services, des collectivités partenaires et des secrétariats généraux aux affaires régionales (SGAR).

Cette évaluation permettra de tirer les principaux enseignements de la première génération et d'alimenter les réflexions en cours autour d'une contractualisation locale renouvelée.

3 ambitions pour les CRTE

1. Être le contrat intégrateur des enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique.
2. Simplifier les échanges avec l'État, en posant un cadre commun qui permette de faire converger les différents dispositifs locaux et nationaux.
3. S'adapter aux priorités et aux enjeux locaux tout au long de la mise en œuvre du contrat.

Saint-Valéry-sur-Somme





Mission 1

Concrétiser les projets des territoires

Incubateur des territoires

Des innovations numériques pensées pour les collectivités



Au sein de l'ANCT, l'Incubateur des territoires crée et déploie des solutions numériques concrètes et adaptées aux collectivités locales. Membre du réseau beta.gouv.fr, son objectif est double : faciliter la gestion des services publics et rendre le numérique accessible à tous par des outils simples d'utilisation. L'Incubateur des territoires propose à la fois des solutions clés en main et un accompagnement sur mesure pour les collectivités, en veillant à maintenir une approche centrée sur les besoins des élus et des usagers.

Des services au plus près des besoins locaux

Aides-territoires.fr et Mon Espace Collectivité :
2 solutions pour soutenir les projets locaux

Aides-territoires.fr est le portail de référence des aides financières et en ingénierie accessibles aux collectivités locales. Pilotée par

l'ANCT depuis 2025, la solution couvre la plupart des thématiques locales : développement économique, mobilité, patrimoine, lien social, urbanisme...

Mon Espace Collectivité est un guichet numérique innovant qui a été dévoilé par l'ANCT lors du second Roquelaure de la Simplification, en décembre 2025. Il réunit les services de l'État et des collectivités pour accélérer les projets locaux. Les 79 000 projets CRTE de France y sont maintenant suivis. Lancé dans 15 départements pilotes, le guichet unique va s'étendre au niveau national d'ici fin 2026 pour accompagner les projets des nouvelles équipes municipales.

La Suite territoriale

Portée par l'ANCT, l'ANSSI et les opérateurs de mutualisation des territoires, La Suite territoriale est une alternative publique souveraine pour les plus petites collectivités. Elle offre des services numériques sécurisés : nom de domaine, messagerie professionnelle et espace de stockage sécurisé.

Mon Suivi Social et Administration+

Gage de qualité et d'utilité, Mon Suivi Social et Administration+ ont tous deux été labellisés « Service public numérique à impact national ».

- **Mon Suivi Social** facilite le suivi quotidien des dossiers bénéficiaires : 7 000 utilisateurs et près de 300 000 bénéficiaires accompagnés.
- **Administration+**, en partenariat avec France services et les opérateurs partenaires, permet de résoudre les blocages administratifs complexes ou urgents : 80 % des problèmes administratifs sont résolus en moins de 7 jours.

Open source : une journée dédiée à la souveraineté numérique

Le 28 octobre 2025, l'Incubateur des territoires, en partenariat avec l'Adullact, les réseaux Déclit et France Numérique Libre, organisait à l'INSP de Strasbourg une journée dédiée à l'open source comme levier essentiel de souveraineté numérique. Plus de 100 acteurs du numérique libre ont participé à des ateliers thématiques, des démonstrations et des échanges croisés.

www.suiteterritoriale.anct.gouv.fr



Fabriques prospectives

Une ingénierie collective pour s'adapter aux transitions

Les Fabriques prospectives accompagnent des groupes de 4 à 8 territoires dans la conception d'actions adaptées aux transitions écologique, démographique et économique. Chaque Fabrique permet aux collectivités de co-construire une vision partagée et un programme d'actions, en lien avec les spécificités locales. Ce travail collectif peut aussi nourrir l'évolution de l'action publique nationale ou inspirer d'autres territoires. Cette ingénierie collective s'appuie sur l'échange entre élus, entre acteurs locaux, et entre élus et partenaires nationaux de l'ANCT.

Un accompagnement d'un an par l'ANCT

L'accompagnement, d'une durée d'un an, comprend :

- **4 journées de travail**, mobilisant une vingtaine d'acteurs (collectivité, État, entreprises, associations...) pour co-construire une vision partagée et des actions à mener immédiatement ;
- **4 journées de travail où élus et partenaires nationaux enrichissent les actions locales**, et définissent les conseils et les outils qui seront utiles à d'autres collectivités.
- **31 % des actions issues des Fabriques prospectives sont engagées par les collectivités** dans les 6 mois qui suivent l'accompagnement.

Transition écologique :

17 outils de financements innovants

En 2025, la Fabrique prospective « Financement des projets de transition écologique » a aidé 6 territoires* à identifier des modalités de financement innovantes pour leurs projets de transition écologique. Trois outils ont été utilisés et seront mis à disposition des collectivités en 2026 : une matrice d'analyse du modèle économique des projets ; une frise des modalités de financement selon la maturité des projets ; des fiches sur 17 outils de financement innovants. Co-financée par l'ANCT, la Banque des Territoires et l'ADEME, la Fabrique a été réalisée en partenariat avec l'Association des maires de France, Intercommunalités de France, l'Association nationale des Pôles

territoriaux et des Pays, le Centre français des fonds et fondations, l'Agence France Locale, France Active et France Stratégie.

113 territoires accompagnés depuis 2018 par les Fabriques prospectives



En 2025, 8 Fabriques ont accompagné 43 territoires

- Attractivité des métiers industriels
- Cohésion sociale et transitions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Entrées de ville et transition écologique
- Numérique et environnement
- Financement des projets de transition écologique
- Réindustrialisation et protection de la ressource en eau
- Mobilités actives et attractivité dans les villes petites et moyennes
- Adaptation de l'économie des territoires littoraux et insulaires au changement climatique

* CA Maubeuge-Val de Sambre (59), CA Val de Garonne Agglomération (47), CC du Pays de Pouzauges (85), CC de la Région de Rambervillers (88), PETR Gâtinais montois (45), Pays Vallée de la Sarthe/CC Val de Sarthe (72)



Mission 1

Concrétiser les projets des territoires

Participation citoyenne

Donner vie aux projets locaux grâce à l'engagement de tous

« Grâce à l'appui de Territoires d'engagement, ce nouveau mandat débute sur une base solide et légitime pour engager un projet co-construit à l'échelle du Brionnais. Nos 3 intercommunalités ont fait de la coopération territoriale une culture commune ! »

David Cordeiro,
Président de la communauté de communes de Semur en Brionnais (Saône-et-Loire)

Rendus obligatoires par la loi de février 2014, les conseils citoyens permettent de donner la parole aux publics les moins entendus. Pour les toucher, ces instances adaptent leurs méthodes en agissant sur l'accessibilité, la langue et la compréhension des enjeux.

Associer les habitants et les acteurs locaux aux projets du territoire est un gage de robustesse et un levier pour renforcer la cohésion sociale. Au sein de l'ANCT, Territoires d'engagement propose aux collectivités un accompagnement pour expérimenter des démarches participatives en développant des savoir-faire et compétences afin de devenir autonomes. Dans les quartiers prioritaires, le programme Lien social et image des quartiers de l'ANCT accompagne spécifiquement les dynamiques citoyennes afin de garantir la place des habitants dans les instances de pilotage du contrat de ville et de soutenir les initiatives citoyennes pour leurs quartiers.

Prévention des risques : impliquer les habitants

Frappée par la tempête Ciaran en 2023, la commune de Pleyber-Christ (Finistère) a transformé cette épreuve en levier d'apprentissage collectif, aidée par Territoires d'engagement. Le défi : rendre le plan communal de sauvegarde opérationnel en impliquant les habitants. À travers des exercices de simulation et des actions de sensibilisation, la mobilisation s'est ancrée dans la durée. En 2025, une réserve communale de sécurité civile d'une vingtaine d'habitants volontaires a vu le jour.

« Si on parlait Brionnais » : pour une identité partagée du territoire

En Saône-et-Loire, les communautés de communes de Semur-en-Brionnais, Marcigny et Brionnais Sud Bourgogne ont développé une stratégie touristique participative. L'objectif : mobiliser habitants et acteurs locaux, y compris les jeunes, afin de valoriser l'identité du territoire. Six cents participants ont contribué à des réalisations concrètes : une carte touristique et une balade créée par des enfants.

Démarches participatives : accompagner les quartiers prioritaires

En 2025, l'ANCT a publié le « Cadre de la participation citoyenne en quartiers prioritaires ». Ce document vise à accompagner la mise en œuvre des démarches participatives, notamment les conseils citoyens. Pour soutenir les acteurs locaux dans le déploiement de ces initiatives, l'ANCT propose

Sensibilisation à la prévention des risques à Pleyber-Christ



un cadre méthodologique clair ainsi que des outils opérationnels. L'ensemble de la documentation et des fiches pratiques sont disponibles dans un espace ressources dédié au sein de la plateforme de La Grande Équipe.

Conseils citoyens : accompagner la mise en œuvre opérationnelle

À la demande de la préfecture de Paris en 2025, le programme Lien social et image des quartiers de l'ANCT a accompagné le renouvellement des conseils citoyens parisiens et leur organisation entre les différents arrondissements. Des réunions, dont une dans les locaux de l'ANCT, ont été organisées avec les conseils citoyens pour identifier leurs difficultés et les aider à les surmonter.

Conseil national des villes : agir avec les habitants pour leur cadre de vie

Instance consultative placée auprès du Premier ministre, le CNV réunit élus, habitants, experts et associations pour réfléchir et proposer des recommandations visant à améliorer le quotidien, le cadre de vie et l'accès aux droits dans les quartiers prioritaires. En 2025, il a rendu plusieurs avis, notamment sur l'Héritage des JOP de Paris 2024 et sur les relations de confiance entre les autorités publiques et le monde associatif, en affirmant l'importance de l'expérience habitante dans les politiques publiques et la place des acteurs associatifs en proximité des populations. Le CNV porte une attention constante sur la mobilisation du droit commun en interministérialité, avec un travail de plaidoyer parlementaire soutenu, dans un contexte politique et budgétaire exigeant.

Garantir l'accès aux services et commerces de proximité



La France services de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)

EN DIRECT
DU TERRAIN



« Vic-le-Comte a accueilli en 2022 une France services, grâce à l'accompagnement de l'ANCT qui pilote ce dispositif au niveau national. Implantée dans un site communal déjà

équipé d'un bureau postal, la structure emploie trois conseillers France services. Ceux-ci assurent un accueil de qualité, avec des horaires élargis, pour répondre aux besoins des habitants de la commune et des territoires avoisinants.

Que ce soit en zones montagneuses ou dans les plaines isolées, éloignées des cinq principales villes du département, la présence de 38 France services dans le Puy-de-Dôme assure aux habitants l'accès aux services publics en moins de 20 minutes de chez eux. »

Mireille Higinnen-Bier
Sous-Préfète d'Ambert (Puy-de-Dôme)



Mission 2

Garantir l'accès aux services et commerces de proximité

France services

Les services publics au plus proche des citoyens

Piloté par l'ANCT, le réseau France services garantit un accès équitable aux services publics pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. Grâce à un maillage territorial dense, 2 865 maisons France services sont aujourd'hui implantées partout en France, permettant à chacun de trouver une maison France services à moins de 20 minutes de chez soi. Ces maisons assistent les citoyens dans les démarches des 12 opérateurs nationaux, contribuant à réduire les inégalités d'accès et à renforcer l'équité entre les habitants. L'ANCT accompagne les collectivités locales dans la création de ces structures. Elle apporte son soutien technique et financier, améliore l'accessibilité et facilite le quotidien des usagers.

61 France services supplémentaires labellisées

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales 2025, Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, et Michel Fournier, ministre délégué chargé de la Ruralité, ont annoncé la labellisation de 61 lieux d'accueil France services. Parmi ces lieux, on retrouve notamment les France services de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret),

Mauguio (Hérault), Saint-Sever (Landes) ou Vitré (Ille-et-Vilaine).

Rendre accessibles les France services à tous

Depuis juillet 2025, l'association Signes de sens, avec le soutien financier de la Banque des Territoires, accompagne les France services pour améliorer leur accessibilité. Dans ce cadre, un parcours de formation a été conçu pour comprendre les notions clés et un livret d'inspiration partageant les bonnes pratiques en la matière est accessible aux conseillers France services.

France services en milieu pénitentiaire

La première maison France services à destination des personnes sous main de justice a ouvert fin 2024 à La Rochette (Seine-et-Marne). Au sein d'un service pénitentiaire de probation et d'insertion (SPIP), cette structure permet d'offrir à ces publics l'accès à différents services publics. Depuis son ouverture, 711 usagers ont été accompagnés.

Zoom sur les rencontres régionales France services

Le 2 juin 2025, le programme France services organisait les Rencontres régionales Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, en présence du ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification. Lors de cette journée, près de 600 participants se sont retrouvés à Dijon pour échanger et travailler ensemble sur les thématiques du quotidien. Des partenariats nationaux, à l'aménagement des locaux pour faciliter l'expérience des usagers, de nombreux sujets ont été abordés lors d'échanges riches et directs.

France services à la rencontre des citoyens

Du 6 au 18 octobre, à l'occasion de la 5^e édition des Journées France services, plus de 6 000 événements ont été organisés sur l'ensemble du territoire pour mieux faire connaître les services proposés dans les structures. Entre les cafés France services pour échanger directement avec les usagers, les permanences des partenaires et les ateliers de prévention aux arnaques en ligne du Cybermois, les France services ont, cette année encore, fait preuve de créativité pour mieux se faire connaître sur leur territoire.



France services au marché de Saint-Santin (Aveyron)



Rencontres régionales France services des Hauts-de-France, à Villeneuve-d'Ascq, le 6 novembre 2025

Accès au numérique

Pour une égalité d'accès pour tous et partout

La 8^e édition de Numérique en Commun[s] à Strasbourg, en présence d'Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique



L'ANCT agit pour que tous les citoyens, où qu'ils vivent, aient accès à une connexion performante et aux services numériques. Elle intervient sur deux volets.

- Avec les programmes France Très Haut Débit et France Mobile, elle facilite le déploiement de la fibre et de la 4G dans tous les territoires, y compris les plus isolés. L'objectif : garantir une connectivité de qualité pour accéder aux services publics et renforcer l'attractivité des territoires.
- Avec le programme Société numérique, elle soutient aussi les usages : accompagnement des habitants, montée en compétences, inclusion numérique. Elle forme et équipe les médiateurs numériques, dont les conseillers numériques, qui, au quotidien, aident les citoyens à utiliser internet pour leurs démarches, leurs droits et leur vie sociale.

Former les médiateurs et les aidants numériques

Porté par l'ANCT, le dispositif Conseillers

numériques permet à des médiateurs numériques de dispenser des accompagnements favorisant la montée en compétences numériques des habitants. Et les résultats sont présents puisque 97 % des interviewés déclarent avoir progressé dans leurs usages. Ces conseillers numériques sont formés en amont de leur prise de poste et de manière continue. L'ANCT finance également la formation d'aidants numériques (agents d'accueil, secrétaires de mairie, travailleurs sociaux...) dans le cadre du programme France Numérique Ensemble.

Numérique en Commun[s] : porter les principes d'un intérêt général

La 8^e édition de Numérique en Commun[s], organisée les 29 et 30 octobre 2025 par l'ANCT, avec la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, a réuni 1 800 participants. Acteurs publics, privés et associatifs se sont mobilisés pour promouvoir un numérique inclusif, éthique et durable, plaçant l'innovation au cœur des réponses aux défis numériques et sociaux des territoires.

Chiffres clés 2025

99,9 %
de la population
couverte par la 4G

2
nouveaux pylônes
mobiles activés
chaque jour

95 %
du territoire couvert
par la fibre optique

6,8 millions
d'accompagnements
réalisés dans le cadre
du dispositif conseillers
numériques



Mission 2

Garantir l'accès aux services et commerces de proximité

Revitalisation commerciale

Accompagner les territoires qui en ont besoin

Chiffres clés

445

opérations soutenues
par le fonds de
restructuration des locaux
d'activité depuis 2021,
dont 75 en 2025

90

lauréats du plan
de transformation
des zones commerciales
périurbaines

795

projets accompagnés
par le fonds de soutien
au commerce rural
depuis mars 2023,
169 projets soutenus
en 2025
308 projets réalisés

Pour dynamiser l'attractivité commerciale des territoires en déclin, l'ANCT met en œuvre des solutions opérationnelles combinant financements, expertise technique et interventions immobilières. En partenariat avec les collectivités locales, elle accompagne la réalisation de projets structurants visant à requalifier les commerces et redonner vie aux cœurs de ville, à développer des multiservices en milieu rural et transformer durablement les zones commerciales périphériques. Pour y parvenir, elle s'appuie notamment sur le fonds de restructuration des locaux d'activité (FRLA), le fonds de soutien au commerce rural et le fonds de transformation environnementale des zones commerciales périurbaines.

Reconquête commerciale : une galerie marchande entièrement rénovée

C'était un enjeu majeur de reconquête pour le centre-ville de Chambéry (73). En partie grâce au FRLA, la Galerie du Théâtre a été entièrement rénovée : réfection des parties communes, rénovation des cellules vacantes, implantation du café-théâtre La Comédie des Alpes, et création d'une nouvelle signalétique. L'installation notamment d'une friperie au kilo, ainsi qu'un Game District, un large espace commercial de loisirs et de divertissements, participent à créer un lieu de vie animé. Symbole d'un centre-ville qui se réinvente, ce projet est à la croisée du patrimoine, de l'innovation et du vivre-ensemble.

Dynamique locale : installation d'un commerce multiservice

Une épicerie, un restaurant et un bar : au cœur de la petite commune de Chaumard (58), les 209 habitants peuvent profiter d'un lieu de vie utile et agréable. Inauguré en novembre 2025, le projet a bénéficié d'une subvention de près de 50 000 € au titre du fonds de soutien au commerce rural. Afin de promouvoir ce nouvel espace auprès des habitants et des visiteurs, la commune a déployé un plan de communication complet. Celui-ci inclut des publicités dans la presse locale, une campagne d'affichage, des informations sur les panneaux touristiques ainsi que des annonces radio.



Tiers-lieux

Dynamiser les territoires et renforcer le lien social



La Cité Fertile, à Pantin (Seine-Saint-Denis)

À travers le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens, l'ANCT a consolidé la présence des tiers-lieux sur le territoire national, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les zones rurales. Par son soutien, et en lien avec les collectivités territoriales, elle les aide à développer des services multiples, publics ou privés, adaptés aux besoins locaux, que ce soit en termes d'économie de proximité, de transition écologique, d'accès à la culture, d'inclusion numérique ou encore de renforcement du lien social.

Lieux du lien et ruralités : cultiver de nouvelles sociabilités rurales

Le 3 juillet 2025, l'ANCT et l'ADEME co-organisaient le colloque « Lieux du lien et ruralités » au Sénat. L'événement a réuni près de 200 participants : parlementaires, élus locaux, agents publics territoriaux, professionnels du développement local et acteurs des tiers-lieux. En s'appuyant sur des approches issues de la recherche et des retours d'expérience d'élus et d'acteurs de terrain, le colloque a éclairé la façon dont ces lieux constituent des réponses concrètes aux enjeux de sociabilité et d'accès aux services dans les territoires ruraux.

Une étude pour mesurer la contribution sociale des tiers-lieux

Le lien social en milieu rural est souvent évoqué, mais rarement mesuré. Pour y remédier,

l'ANCT et l'ADEME ont soutenu l'étude « Vers une mesure de la contribution sociale des tiers-lieux », réalisée par le Campus de la Transition. Objectif : évaluer l'impact des tiers-lieux sur la qualité du lien social, le brassage social, la confiance, la convivialité et le débat démocratique dans leur territoire. L'étude a aussi permis de créer un outil pratique : l'indicateur de capacité relationnelle (RCI-Tiers-Lieux). Les tiers-lieux peuvent l'utiliser pour s'auto-évaluer et valoriser leur action selon cinq axes : développement personnel, relations internes, ancrage territorial, lien à la société et rapport à l'environnement.

Mêler travail et convivialité : zoom sur le tiers-lieu La Pompe

Implantée à Florac (48), La Pompe est devenue en cinq ans un acteur structurant du développement local. Ce tiers-lieu fonctionne comme une « station-service » ouverte à tous : habitants, créatifs et professionnels s'y retrouvent pour travailler, fabriquer, expérimenter, apprendre ou mener des projets ensemble. À la fois atelier et lieu de vie, cet espace hybride mutualise machines et équipements dédiés à l'artisanat, au numérique et à la création. Et avec son café et sa programmation culturelle, il favorise les rencontres et renforce le lien social. En 2025, La Pompe fait partie des 50 Fabriques de territoire qui, sur proposition des préfetures, en concertation avec l'ANCT, bénéficient d'un reconventionnement pour 3 ans.

Chiffres clés

3 500
tiers-lieux identifiés
en France en 2023

407
Fabriques
de territoire

100
Manufactures
de proximité

73 %
des lauréats dans
des communes
de moins de
20 000 habitants

Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité



Le Forum pour l'emploi du 30 septembre 2025 sur le bassin graylois (Haute-Saône)

EN DIRECT DU TERRAIN



« En Haute-Saône, l'ANCT a joué un rôle clé en 2025 dans le renforcement des compétences locales pour intégrer la Politique de la ville, dans le cadre des objectifs fixés par la loi pour le plein emploi de 2023. Son accompagnement a permis de structurer une approche interministérielle et de sécuriser les financements, tout en garantissant la primauté du droit commun. Grâce à une harmonisation des pratiques d'instruction et à une coordination renforcée entre les services de l'État, une culture commune de l'action publique a émergé, même dans un contexte budgétaire contraint.

Une commission dédiée, associant financeurs et acteurs de l'emploi, a été créée pour fédérer les partenaires autour d'une stratégie partagée et valoriser les projets issus des appels à projets annuels. L'engagement de l'ancien et de l'actuel préfet de la Haute-Saône a été un levier déterminant pour ancrer la dynamique territoriale. »

Aurélie Sartelet,
Déléguée du préfet de la Haute-Saône

Cadre de vie, logements, mobilités

Agir pour des quartiers plus vivants, sûrs et durables

L'ANCT s'engage pour améliorer le cadre de vie des 6 millions d'habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Pour y parvenir, elle active quatre leviers principaux : le logement, les mobilités du quotidien, l'accompagnement à la transition écologique et la tranquillité publique.

Comité interministériel des villes : l'ANCT, acteur clé de la coordination des actions gouvernementales

Le comité interministériel des villes (CIV) s'est tenu le 6 juin 2025, sous l'autorité du Premier ministre. L'occasion de réaffirmer l'engagement de l'État envers les quartiers prioritaires, de dresser un bilan d'étape et d'annoncer des mesures concrètes, destinées à transformer durablement le quotidien de millions d'habitants.

Le CIV est chargé de coordonner les politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de la lutte contre les inégalités territoriales. Il définit, coordonne et suit les actions menées par l'ensemble des ministères concernés pour améliorer la situation dans les quartiers en difficulté, souvent marqués par un fort taux de chômage, des difficultés scolaires ou des problèmes d'accès aux services publics.

Il se décline au travers de 43 mesures et s'articule autour de trois priorités :

- assurer la tranquillité publique,
- assurer l'égalité des chances pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires,
- faciliter l'insertion professionnelle et stimuler l'économie dans les quartiers prioritaires.

L'ANCT est en charge de la préparation et du suivi des CIV. C'est une reconnaissance de son rôle en tant qu'acteur clé de la coordination des actions gouvernementales visant à améliorer la qualité de vie et les perspectives d'avenir dans ces quartiers. Elle permet de garantir une meilleure coordination et une mise en œuvre efficace des mesures décidées lors du comité interministériel des villes.

Plan Ascenseur : améliorer la mobilité verticale dans les QPV

En 2025, l'ANCT a poursuivi le déploiement du Plan Ascenseur, initié en 2024 sous forme d'expérimentation. L'objectif : diagnostiquer et cartographier les équipements dans les quartiers prioritaires de 30 départements en métropole et en outre-mer, afin de proposer des plans d'action permettant notamment de prévenir et réduire les pannes longues très invalidantes pour les habitants.

Copropriétés dégradées : agir au plus près des habitants

À Vaulx-en-Velin (69), l'association VoisinMalin est allée à la rencontre des habitants de trois copropriétés dégradées. Cette initiative visait à les informer et les mobiliser sur les enjeux de gestion de leur copropriété et sur leur rôle en tant que copropriétaires. L'ambition : consolider un fonctionnement pérenne des copropriétés, en anticipation de la fin des plans de sauvegarde. Cette démarche a rencontré un accueil particulièrement favorable : près de 96 % des habitants interrogés se sont montrés réceptifs à l'initiative et 65 % ont déclaré avoir appris des informations nouvelles, un signe fort de l'utilité de cette action de proximité.

Alimentation : pour une qualité accessible à tous

Une enquête menée en 2025 par l'association Andès, auprès de 600 habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et soutenue par le ministère de la Ville et du Logement, révèle une aspiration forte des citoyens à une alimentation de qualité, toutefois contrainte par d'importants freins budgétaires et géographiques (offre de proximité limitée).

Face à ce constat, l'ANCT s'engage activement pour garantir à tous les habitants des QPV un accès effectif à une alimentation de qualité et durable. Elle accompagne les associations mobilisées pour lever les obstacles et renforcer les solutions locales.

Le dispositif Mon Panier Primeur et Solidaire, expérimenté dans le Val-de-Marne, permet à tous les résidents du parc social d'accéder à des fruits et légumes frais à tarif solidaire. Le modèle est en cours d'essaimage.

Autre piste : le renforcement des épiceries solidaires, qui permettent également de recréer du lien social et du pouvoir d'agir.



Mon Panier Primeur et Solidaire dans le Val-de-Marne



Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

Réussite éducative

Accompagner de l'école primaire à l'entrée dans le supérieur



Publication de la collection Agir -
« Guide d'accompagnement à
l'évaluation des Cités éducatives »,
publié en mai 2025



L'ANCT apporte un soin particulier à l'épanouissement scolaire des jeunes, qu'ils vivent en quartiers prioritaires ou en zones rurales. Son programme Éducation vise à réduire les inégalités et à offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussite. Il s'articule autour de plusieurs axes : soutien éducatif, prévention du décrochage scolaire, accès aux activités périscolaires, aide aux parents, et accès à l'enseignement supérieur.

Programme de réussite éducative (PRE) : la santé au cœur de la réussite

Le PRE de Châtellerauld (86), en partenariat avec la Cité éducative, place l'accès aux soins et la prévention au centre de ses priorités. Il propose des parcours santé globaux et cohérents, visant à accompagner les publics vulnérables et à renforcer la coordination des acteurs.

Quatre axes structurent cette démarche :

- une coordination des acteurs grâce à des outils partagés et formations, dont un cycle de Premiers Secours en santé mentale ;
- l'accessibilité avec la mise en place notamment d'une permanence de la Maison de l'Enfance et de la Famille au sein du PRE ;
- la santé mentale, à travers par exemple l'extension des permanences d'écoute psychologique pour les 16-25 ans ;
- l'inclusion, avec des projets tels que l'expérimentation d'une cellule EBS (enfants à besoins spécifiques) favorisant l'aménagement des temps de l'enfant pour une meilleure continuité éducative.

Découverte des métiers du vivant : focus sur une Cordée de la réussite

Sur le territoire de Dijon Métropole (21), la Cordée de la réussite « Accès aux formations supérieures et métiers du vivant » s'adresse aux élèves des quartiers prioritaires et des zones rurales, issus des 20 établissements partenaires. Son but ? Faire découvrir les formations et métiers des sciences et de l'agronomie, tout en favorisant une ouverture culturelle, scientifique et technique grâce à des visites et des échanges. En décembre 2025, le lycée Olivier de Serres a ouvert ses portes pendant une semaine à 692 collégiens venus de toute la région. Encadrés par les élèves, ils ont pu participer à des ateliers au sein des

laboratoires, du CDI et de différents espaces pédagogiques.

Dispositif interministériel bénéficiant d'un pilotage partagé entre l'ANCT, le rectorat de Dijon et le ministère de l'Enseignement supérieur, les Cordées de la réussite agissent comme un véritable levier d'égalité des chances. Elles accompagnent les élèves de la 4^e à l'enseignement supérieur, les aidant à construire leur projet d'orientation, à dépasser l'autocensure et à nourrir leur ambition scolaire.

40 nouvelles Cités éducatives en 2025

Les Cités éducatives renforcent la coopération de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour mieux accompagner les parcours des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. En 2025, 40 nouvelles Cités éducatives ont été labellisées en portant le nombre à 250. Ce programme interministériel bénéficie à 261 communes et 581 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cité éducative de La Rochelle : un second label ambitieux

En 2025, la Cité éducative de La Rochelle a étendu son action à trois QPV, couvrant désormais plus de 4 500 élèves de la maternelle au lycée. Grâce à une centaine d'actions, elle a renforcé l'accès à l'éducation artistique et culturelle (70 % des élèves concernés), tout en adaptant ses priorités aux besoins locaux. Parmi ses réussites : une dynamique partenariale inédite, des projets innovants comme un service de répit parental (70 % de familles monoparentales bénéficiaires), et l'intégration de psychologues dans le programme de réussite éducative. L'accompagnement de l'ANCT, par sa réactivité et son expertise, a été un levier essentiel pour consolider ce label d'excellence et partager les bonnes pratiques entre territoires.



Séjours pour les jeunes des quartiers

Élargir ses perspectives

Parce que découvrir de nouveaux horizons participe à l'épanouissement personnel et au renforcement des liens sociaux, l'ANCT soutient des actions concrètes à destination des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les dispositifs Explore l'Europe et Quartiers d'été favorisent le départ en séjour des jeunes de 16 à 25 ans ; le partenariat avec la SNCF propose, quant à lui, des billets de TGV à prix réduit.

Explore l'Europe : permettre aux jeunes des quartiers de voyager

Grâce au partenariat entre l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) et l'ANCT, le dispositif Explore l'Europe mobilise 1 million d'euros pour soutenir le financement de projets de séjours, encadrés ou en autonomie, pour des jeunes de 16 à 25 ans en France et en Europe. Parmi les principales destinations : la France, l'Espagne et le Portugal.

=> En 2025, parmi les 2 992 jeunes qui ont participé à un séjour, 65 % n'étaient jamais partis en vacances.

Quartiers d'été : des vacances pour tous

Initié en 2020, le dispositif Quartiers d'été permet aux associations et aux collectivités territoriales de proposer des activités ainsi que des séjours aux habitants des quartiers prioritaires quel que soit leur âge.

=> En 2025, il a permis de proposer 6 323 actions, dont 862 séjours.

Reconduit chaque année par le ministère de la Ville, il constitue un levier d'émancipation et de découverte pour les habitants des quartiers prioritaires, en particulier pour les enfants et les jeunes pendant les périodes de vacances scolaires.

Quartiers d'été est déployé dans le cadre de programmations départementales élaborées par les préfets.

=> En 2025, les priorités portent une attention particulière sur la mixité des publics, les activités familiales et la mise en œuvre des dispositifs « Savoir Rouler » à vélo et « Savoir Nager » en sécurité, une certification qui reconnaît la compétence de savoir nager en toute sécurité.

Partenariat avec la SNCF : des billets de TGV à prix réduit

Dans le cadre d'une convention 2025-2029 entre la SNCF et l'ANCT, 1 000 billets, soit 500 allers-retours en France, permettent des réductions sur les billets TGV pour soutenir des projets portés par des associations et des collectivités territoriales organisatrices de séjours pour les jeunes des quartiers prioritaires.

=> En 2025, 366 jeunes prenaient le train pour la première fois. Parmi les destinations prisées, la Haute-Savoie a été largement plébiscitée en particulier pour les sports d'hiver pendant les vacances d'hiver et de printemps.



Quartiers d'été à l'île de Ré



Séjour à Brides-les-Bains avec « Explore l'Europe »



Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

Développement économique

Agir pour l'emploi et l'activité dans tous les quartiers

Entreprises engagées pour les QPV : des objectifs plus que dépassés

En 2025, l'objectif de 15 000 entreprises engagées dans la démarche « Les entreprises s'engagent pour les quartiers – PAQTE » a été largement dépassé, avec 32 000 entreprises et 322 actions organisées auprès de plus de 18 000 habitants des QPV.



Journée nationale dédiée aux commerces de proximité en QPV



L'ANCT accompagne les collectivités pour renforcer l'activité économique et l'emploi, en particulier dans les quartiers prioritaires et les zones rurales. Elle soutient la formation et l'insertion professionnelle, notamment des jeunes publics, et l'accès à un emploi durable, tout en renforçant les liens avec les acteurs économiques et la création d'activité. L'ANCT agit aussi pour soutenir l'investissement dans ces quartiers, redynamiser le commerce et moderniser les zones d'activités ou les pépinières d'entreprises.

Entrepreneuriat Quartiers 2030 : créer de l'activité et des emplois locaux et durables

L'ANCT joue un rôle clé dans le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, aux côtés de Bpifrance et de la Banque des Territoires. Elle garantit la mise en œuvre efficace du programme et le maillage des acteurs locaux. Le dispositif Entrepreneuriat Quartiers 2030, opéré par Bpifrance avec l'appui de l'ANCT, vise à faciliter et mieux accompagner la création et reprise d'entreprise dans les quartiers prioritaires, en développant l'emploi et l'activité économique. Il repose sur un maillage territorial unique, avec le déploiement en 2025 de 161 CitésLab, 31 Carrefours et 22 Bus de l'entrepreneuriat. Près de 140 000 personnes ont été touchées depuis le lancement progressif des actions en fin 2024 et 2025. En 2025, 5 nouveaux bus ont

été inaugurés ; 6 nouvelles inaugurations sont prévues en 2026.

Commerces de proximité : renforcer l'attractivité des QPV

La hausse de la vacance commerciale en centre-ville (6 % en 2010, 14 % en 2024) et du vieillissement des locaux commerciaux en QPV est un enjeu structurant pour l'attractivité de ces territoires, et implique une forte mobilisation des parties prenantes. Pour y répondre, l'ANCT, l'ANRU et la Banque des Territoires ont coorganisé le 6 novembre 2025 une journée nationale dédiée aux commerces de proximité en QPV, réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués et permettant un échange autour des difficultés et facteurs clés de succès en vue d'une redynamisation de ces commerces.

« Patron(s) dans ma ville » : favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail

Cinquante-neuf opérations « Patron(s) dans ma ville » ont été réalisées en 2025, en partenariat avec France Travail et les clubs départementaux « Les entreprises s'engagent ». Ces initiatives permettent une rencontre directe entre les jeunes issus des QPV et des chefs d'entreprises en quête de recrutements ou de contrats d'apprentissage. Objectif 2026 : la réalisation de 200 opérations « Patron(s) dans ma ville » dans les territoires.

Vie associative dans les quartiers

Des actions pour simplifier et professionnaliser

En 2025, l'ANCT a intensifié son engagement en faveur des quartiers prioritaires et des acteurs de terrain. Grâce à des outils innovants, à des dispositifs de professionnalisation pour les médiateurs sociaux et à un soutien renforcé aux associations, l'Agence a simplifié les démarches, optimisé la gestion des subventions et démontré l'impact économique et social de ses actions.

Soutien à la vie associative dans les QPV

En 2025, l'ANCT a renforcé son appui aux associations des quartiers prioritaires, acteurs clés de la cohésion sociale. Un kit Vie Associative et un partenariat avec le réseau Guid'Asso ont facilité l'accès aux ressources et à l'accompagnement local. La clarification des modalités d'utilisation des subventions de fonctionnement et le maintien de 1 520 postes du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) ont permis de dynamiser l'action associative au plus près des besoins des habitants.

Observatoire de la médiation sociale : évaluer l'impact et les coûts évités

En 2025, l'Observatoire national de la médiation sociale, piloté par l'ANCT et France Médiation, a mesuré l'efficacité de la médiation sociale. Selon l'étude, 1 € investi en médiation scolaire évite 2,93 € de coûts (réduction du décrochage, amélioration du climat scolaire). Ces résultats soulignent le rôle clé de la médiation pour la cohésion territoriale et la tranquillité publique.

France Médiation : renforcer les compétences des médiateurs sociaux

En 2025, l'ANCT et France Médiation ont co-organisé 6 webinaires pour professionnaliser les médiateurs sociaux, rassemblant plus de 500 participants par session. Ces rendez-vous ont abordé des enjeux clés (norme Afnor, résolution de conflits, santé mentale, violences faites aux femmes, etc.), en partenariat avec la Miprof. Le succès de ces sessions confirme leur rôle essentiel pour soutenir un métier au cœur de la cohésion sociale.

Simplification administrative : déploiement de la plateforme DAUPHIN

En 2025, l'ANCT a poursuivi l'extension de la plateforme DAUPHIN, guichet unique pour le dépôt et l'instruction des subventions, simplifiant ainsi les démarches pour les acteurs

de la politique de la ville. Déployée dans 13 nouvelles communes et intercommunalités, en plus des 10 déjà accompagnées en 2024, cette initiative renforce l'agilité administrative et la collaboration entre institutions et associations, au service de la cohésion territoriale.

Logiciel interministériel Osiris : optimiser la gestion et le suivi des projets

En 2025, l'ANCT a piloté le déploiement du logiciel interministériel de gestion des subventions Osiris auprès de 700 agents de l'État en charge de la gestion des subventions du programme 147, dédié à la politique de la ville. Cet outil permet de faciliter l'instruction des 39 000 actions financées dans les quartiers prioritaires, soit plus de 360 M€, et d'accélérer les délais de paiement pour les 10 000 associations.

=> 84 % : le taux de satisfaction des utilisateurs

Chiffres clés

65 000
demandes de subventions
déposées

13 000
porteurs de projets,
dont 10 000 associations

6 000
partenaires co-financeurs
identifiés

360 millions d'€
de subvention accordées
(crédits État politique
de la ville)

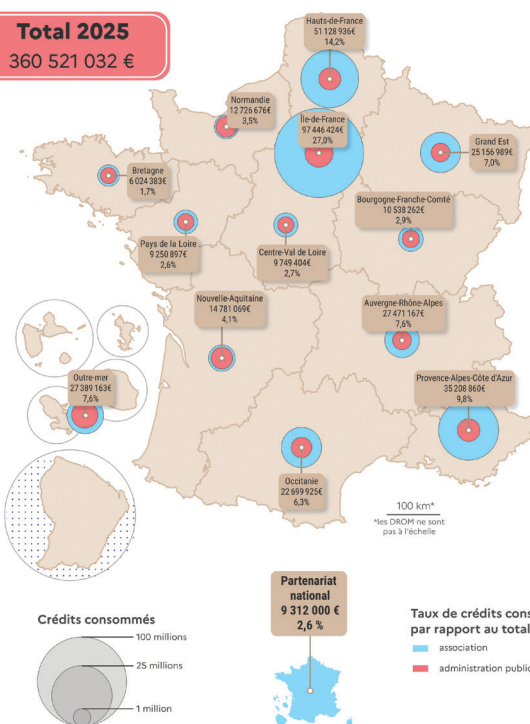
3 800
postes d'adultes-relais
financés

1 520
postes FONJEP
financés

Subventions de la politique de la ville

Programme 147

Total 2025
360 521 032 €



Sources : IGN 2025, Osiris 2025 - Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 05/2026



Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

France ruralités

Soutenir le développement des communes rurales

Les 4 axes du plan France ruralités

1. Soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets à travers le programme Villages d'avenir et le recrutement de 120 chefs de projets installés auprès des préfets ;
2. Mettre en œuvre la planification écologique en augmentant le montant de la dotation biodiversité des territoires ruraux ;
3. Apporter des solutions aux problèmes du quotidien des habitants grâce à des mesures concrètes et immédiates sur 41 mesures différentes ;
4. Depuis 2024, renforcer les dispositifs fiscaux et sociaux mobilisables, en faisant évoluer les zones de revitalisation rurale (ZRR) en France Ruralités Revitalisation (FRR).



L'ANCT garantit la mise en œuvre du plan France ruralités dont l'objectif est de garantir l'égalité des chances et de relever les défis du logement, des mobilités, de la santé et de la culture en zone rurale.

Lancé en juin 2023, le plan France ruralités complète et prolonge l'Agenda rural lancé en 2019. Il propose des solutions concrètes pour un meilleur accès à l'éducation et à la formation, un renforcement des services de proximité et un soutien aux projets environnementaux.

Comité interministériel aux ruralités : répondre au besoin des acteurs de la ruralité

Mobilité, commerce, logement, santé : voici certains des thèmes à l'honneur du Comité interministériel aux ruralités de juin 2025. Vingt-six nouvelles mesures ont été actées proposant aux acteurs locaux des outils concrets. L'objectif : traiter de manière interministérielle les problématiques de l'aménagement rural. En animant les réseaux ministériels et les services de l'État local ainsi qu'en suivant les indicateurs de déploiement

et d'analyse, l'ANCT est pleinement engagée dans la démarche.

Laboratoire de la ruralité de Saône-et-Loire : une montée en puissance

Pour encourager l'innovation locale, les laboratoires de la ruralité coordonnent les échanges et les actions concrètes. Depuis sa création, le laboratoire de la ruralité de Saône-et-Loire a conduit 9 expérimentations au service du territoire et de ses habitants, comme la mise en place d'une conciergerie rurale, le test d'une technologie de détection de maladie sur les pieds de vigne ou encore la structuration d'un écosystème sur la valorisation patrimoniale. Les laboratoires de la ruralité interviennent de façon transversale avec l'ensemble des acteurs locaux : associations d'élus, chambres d'agriculture, services de l'État, collectivités, associations... L'ANCT coordonne les initiatives départementales en animant et renforçant les liens inter-laboratoires et en facilitant les échanges entre acteurs locaux et nationaux.



Villages d'avenir

Soutenir les petites communes

L'ANCT accompagne les communes rurales de moins de 3 500 habitants grâce au programme Villages d'avenir, premier axe du plan France ruralités. Ce programme mobilise 120 chefs de projet, placés auprès des préfets, pour aider les communes à concrétiser leurs initiatives. Ces experts apportent un appui opérationnel dans des domaines variés : rénovation énergétique des bâtiments publics, redynamisation commerciale, amélioration des mobilités ou renforcement des services de proximité. Grâce à ce dispositif, 3 060 communes sont accompagnées, et plus de 5 500 projets locaux soutenus.

Saint-Pierre-de-Mézoargues : accompagner une petite commune dans son projet scolaire

La très petite commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues (13), 228 habitants, a rénové la cour goudronnée de son école en 2025 pour la végétaliser et l'adapter au changement climatique. Ce projet, porté par la mairie,



« À Dammartin-sur-Tigeaux, commune rurale de 1 300 habitants, nous avons besoin d'un accompagnement

spécifique pour mener à bien un projet structurant de renaturation d'une friche industrielle située en bord d'eau, un sujet complexe nécessitant de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés autour de la table. Grâce au programme Villages d'avenir et à l'accompagnement de l'ANCT, nous avons pu bénéficier d'un appui précieux en ingénierie, notamment pour engager une étude de mobilités financée par l'ANCT et le Cerema. Cet accompagnement nous permet aujourd'hui de faire avancer concrètement un projet ambitieux au service du territoire et de ses habitants. »

Angélique Mercier,
Maire de Dammartin-sur-Tigeaux
(Seine-et-Marne)

l'enseignante et les parents d'élèves, était clé pour la vie locale, l'école ayant réussi à conserver une classe unique de la maternelle au CM2. Le chef de projet Villages d'avenir est intervenu pour aider la municipalité à assumer les tâches de la maîtrise d'ouvrage : rédaction des pièces administratives des marchés de travaux, pilotage du planning, ajustement du plan de financement pour optimiser les subventions.

Rencontre nationale Villages d'avenir : deux jours d'échanges pour dessiner la ruralité de demain

Organisée à la Halle Pajol (Paris) en présence de la ministre Françoise Gatel, la Rencontre nationale Villages d'avenir 2025 a réuni l'ensemble des chefs de projet d'outre-mer et de l'Hexagone sur deux journées de travail. La première a été consacrée à une série d'ateliers techniques : mobilités douces en milieu rural, commerce rural, tiers-lieux ou encore bâti et logement. La seconde journée a permis de mettre en avant les perspectives 2025 de Villages d'avenir et France ruralités solutions, ainsi que des échanges sur le handicap et l'aménagement, la gouvernance locale et la stratégie territoriale.



Rencontre nationale Villages d'avenir à Paris

Chiffres clés

3 060
communes
lauréates

120
chefs de projet
mobilisés

2,7 millions
d'habitants vivent
dans les communes
lauréates
Villages d'avenir



Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

Avenir montagnes Vers un tourisme durable

Chiffres clés

250

stations de ski
en France

120 000

emplois dépendants
de l'ouverture
des pistes en hiver

20 M d'€

de retombées
économiques
annuelles

27 %

des nuitées marchandes
internationales
se font en montagne

L'ANCT accompagne les territoires de montagne à travers le pilotage des volets Avenir montagnes ingénierie, Avenir montagnes mobilités et Avenir montagnes investissement du plan Avenir montagnes annoncé en 2021. L'enjeu : adapter l'offre touristique aux effets du changement climatique, tout en renforçant l'attractivité locale.

Face à la diminution de l'enneigement, le programme encourage la diversification des activités en soutenant un tourisme durable, quatre saisons, fondé sur les atouts naturels du territoire : randonnées, escalade, skiroues, sports d'eau vive, bien-être...

Cette stratégie permet aux stations et vallées de repenser leur modèle pour rester attractives toute l'année.

Massif central : le patrimoine préhistorique au service du tourisme

En 2025, le pôle Néandertal a été inauguré à La Chapelle-aux-Saints (Corrèze). Ce projet met en valeur la découverte, en 1908, du squelette de l'homme de Néandertal, dont l'étude a permis de mettre en évidence les pratiques d'inhumation de cette période. Le projet a été soutenu par le programme Avenir montagnes investissement, piloté par l'ANCT.

Il s'inscrit dans une démarche régionale de valorisation du patrimoine, aux côtés de plusieurs opérations culturelles d'envergure, tels la Cité de la tapisserie d'Aubusson et le site mégalithique des Bondons.

Tourisme de montagne : s'adapter au changement climatique

Le massif du Jura, le Pays du Haut-Doubs et le parc naturel du Doubs Horloger ont formalisé leurs stratégies touristiques face au changement climatique dans le cadre du programme Avenir montagnes. Signés respectivement en octobre 2025 et janvier 2026, ces contrats représentent un véritable engagement des différents partenaires pour organiser le développement du tourisme et des loisirs, toutes saisons. Des actions concrètes ont pu émerger pour donner un nouveau souffle au tourisme de demain.

Loi Montagne : 40 ans d'action pour des territoires durables

Depuis 1985, la loi Montagne protège et dynamise ces territoires uniques, couvrant un tiers de la France. Avec ses outils de gouvernance locale (Conseil national de la montagne, comités de massifs, commissariats de massifs), elle permet aux acteurs du terrain de co-construire des solutions durables. L'ANCT y joue un rôle clé grâce aux commissariats de massifs, placés sous sa tutelle et celle des préfets coordonnateurs de massifs. Par ailleurs, grâce au plan Avenir montagnes (331 M€), elle accélère la transition écologique, soutient un tourisme responsable et stimule l'économie locale.

Conseil national de la montagne : une nouvelle présidente à la commission permanente

En septembre 2025, Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, a été élue présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne (CNM).

Présidé par le Premier ministre, le CNM est un lieu privilégié de concertation entre le gouvernement et tous les représentants de la montagne sur l'avenir de leurs territoires. Il réunit des élus, acteurs économiques et personnalités qualifiées pour contribuer à la définition et à l'évaluation des politiques publiques en faveur des territoires de montagne. L'ANCT en assure le secrétariat général.



Le Conseil national de la montagne du 12 décembre 2025

Commissariats de massif

Relever les défis des territoires de montagne



Glacier de la Meije, parc national des Écrins

Pilotés par l'ANCT en lien avec les préfets coordonnateurs de massif, les commissariats de massif contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement, de développement et de protection des territoires de montagne. À travers les contrats de plan interrégionaux État-régions, ils agissent notamment sur la diversification touristique et économique, les mobilités durables, la préservation de la biodiversité, la gestion des risques en montagne et l'adaptation au changement climatique.

Les commissariats animent également les comités de massif, instances de dialogue qui réunissent élus, acteurs économiques et société civile pour construire des stratégies adaptées aux spécificités de chaque massif.

Tournerie, tabletterie, lunetterie : le Jura labellise ses filières d'excellence

Dans le massif du Jura, les filières « Tournerie et tabletterie » et « Lunetiers » se sont engagées dans une stratégie de valorisation des savoir-faire patrimoniaux, de renforcement de la compétitivité et de lutte contre la contrefaçon.

Intitulée « Démarche d'indication géographique pour les produits industriels et artisanaux », l'initiative est portée par le commissariat de massif du Jura, sous l'autorité du préfet et de l'ANCT. La « Tournerie et tabletterie » a été labellisée fin 2025. Et le label pour « Lunetiers » est prévu pour 2026.

Changement climatique : les massifs français en première ligne

Le changement climatique est particulièrement marqué en montagne, où le réchauffement moyen dépasse la moyenne nationale. En application de la loi Climat et Résilience d'août 2021, les comités de massif ont élaboré des plans stratégiques d'adaptation au changement climatique, co-construits avec les élus, les agriculteurs, les forestiers, les scientifiques et les associations, sous la coordination des commissariats de massif.

Le Massif central, les Pyrénées, les Vosges et le Jura ont d'ores et déjà approuvé leur plan, qui visent à travailler autour de la préservation des ressources, la diversification économique, l'habitabilité et la gouvernance collective.

2025 : année internationale de la préservation des glaciers

En 2025, année internationale de la préservation des glaciers décrétée par l'ONU, la Convention alpine et le commissariat du massif des Alpes ont organisé une conférence européenne à Grenoble réunissant plus de 80 experts. Les glaciers alpins, qui ont perdu 38 % de leur masse glaciaire en vingt ans, sont parmi les plus touchés au monde. La conférence a mis en lumière les transformations des glaciers et du pergélisol, ainsi que leurs effets en cascade sur les écosystèmes, les ressources en eau et les territoires de montagne.



« Le plan d'adaptation au changement climatique du massif

des Vosges constitue un cadre structurant pour accompagner les territoires face aux défis climatiques. À travers une approche décloisonnée de l'adaptation, son élaboration, portée par le commissariat de massif avec l'appui de l'ANCT, a permis de confronter les points de vue et de mettre en lumière l'interdépendance des actions locales. Ce soutien a permis de renforcer les actions d'Ecoterritoire, une association réunissant cinq communes engagées dans la réduction de leur empreinte carbone et la relocalisation de l'activité. Différentes thématiques ont été abordées : alimentation, mobilités, forêt, agriculture. »

Thierry Sieffer,
Maire de Ranrupt
(Bas-Rhin)





Mission 3

Mettre en œuvre les politiques publiques en matière de politique de la ville et de ruralité

La Grande Équipe de la réussite républicaine Faire réussir les quartiers

**Le nouveau cycle
« Engagements
quartiers 2030 »
compte 380
contrats couvrant
les 1 584 QPV et
plus de 6 millions
d'habitants,
soit 10 % de
la population
nationale.**

À travers la mission de La Grande Équipe de la réussite républicaine, l'ANCT contribue à soutenir les acteurs engagés quotidiennement au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Elle assure le suivi des contrats de ville, soutient les acteurs des quartiers prioritaires et diffuse, à travers sa plateforme, connaissances et bonnes pratiques.

Les délégués du préfet : 291 visages de l'État dans les quartiers

291 délégués du préfet incarnent la présence de l'État dans les QPV. Inscrits dans une logique de proximité et de partenariat, ils améliorent la réponse publique aux besoins des habitants, favorisent la coopération entre signataires des contrats de ville et accompagnent porteurs de projets et initiatives locales.

Les centres de ressources et la plateforme : partager pour mieux agir

Les 19 centres de ressources politique de la ville labellisés par l'ANCT contribuent à la montée en compétences des acteurs, animent des espaces d'échanges entre professionnels et accompagnent les expérimentations en vue de leur généralisation. La plateforme collaborative La Grande Équipe offre quant à elle un accès pour chaque acteur à des ressources partagées, valorise les bonnes pratiques et facilite le développement de réseaux territoriaux au bénéfice des quartiers prioritaires. En 2025, le lance-

ment d'une enquête auprès de l'ensemble de ses utilisateurs a permis de définir les axes d'amélioration qui se traduiront à partir de 2026 par un renforcement de l'accès aux ressources et aux fonctionnalités.

2025 : une dynamique d'appui et d'expérimentation dans les QPV

En 2025, La Grande Équipe a accompagné l'élaboration de la nouvelle contractualisation en outre-mer et programmé de nombreux temps d'information à l'attention du réseau État dans le cadre du déploiement du nouveau cycle de contractualisation. Elle a finalisé un module de sensibilisation à la laïcité dans le cadre du plan Valeurs de la République et Laïcité copiloté avec le CNFPT, poursuivi l'expérimentation « Quartiers à impact collectif », et engagé des travaux d'extension de la data science au bénéfice des QPV.



LE CONTRAT DE VILLE : ASSOCIER LES HABITANTS À LA MISE EN PLACE D'ACTIONS CONCRÈTES

« À Saint-Lô, le contrat de ville 2024-2030 est un levier concret pour construire une ville plus inclusive et solidaire. Ce nouveau contrat marque une évolution importante : il recentre l'action sur les enjeux prioritaires des quartiers de La Dollée et du Val Saint-Jean, tout en renforçant l'association des habitants dès son élaboration. À partir d'un diagnostic partagé, habitants, partenaires et acteurs de terrain ont ainsi défini ensemble des priorités et des actions concrètes. La place accordée à la parole des habitants est désormais centrale, tant dans la construction que dans la mise en œuvre du contrat. »

Emmanuelle Lejeune,
Maire de Saint-Lô (50)



Quartier de la Duchère à Lyon

Piloter les politiques de cohésion européenne



L'avion de recherche ATR-42,
à l'aéroport de Nîmes (Gard)

LE MOT DE NOTRE DÉLÉGUÉ TERRITORIAUX



« L'ANCT en sa qualité d'autorité de coordination nationale de la politique européenne de cohésion anime le réseau des acteurs de la mise en œuvre des 22 programmes Interreg avec une participation française. Sur l'Interreg Europe du Sud-Ouest (SUDOE), l'appui aux promoteurs de projets apporté par les équipes du préfet coordonnateur permet une véritable montée en gamme des propositions et un positionnement renforcé des acteurs régionaux en tant que chef de file de ces coopérations. Sur ce programme, près du tiers des projets financés sont d'initiative française. Le projet Euburn-Risk piloté par Météo France en partenariat avec l'Agence nationale de météorologie de l'Espagne fait partie de ceux-là. Il vise à développer un outil numérique de simulation de la propagation des feux de forêt afin de mieux prévenir les risques directs et indirects liés à ces feux. »

Pierre-André Durand,
Préfet de la région Occitanie
(de juin 2023 à juin 2026)



Mission 4

Piloter les politiques de cohésion européenne

Cohésion européenne

Coordonner et suivre les fonds européens pour les territoires

L'ANCT coordonne les fonds européens de cohésion. Elle assure le suivi du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE+) et du Fonds pour une transition juste (FTJ), ainsi que des programmes de coopération territoriale européenne Interreg dont fait partie le programme URBACT.

À travers cette mission, l'Agence contribue à renforcer la cohérence entre les politiques nationales et européennes en faveur des territoires.

Former les régions et l'État à la gestion des fonds européens

Pour répondre aux besoins variés des métiers relatifs à la gestion des fonds européens, l'ANCT a poursuivi en 2025 le déploiement, via le dispositif Europ'Act, d'une offre nationale de formation mutualisée à destination des autorités de gestion. Cette offre a déjà permis de former plus de 1 900 agents, avec une attention renforcée pour les territoires ultramarins. Renouvelé pour 2026-2028, ce dispositif illustre l'engagement de l'ANCT dans le renforcement des capacités administratives des acteurs publics.

Interreg : une coopération européenne au service de tous les territoires

L'ensemble du territoire français est couvert par les programmes Interreg, qui financent, via le FEDER, des projets de coopération transfrontalière, transnationale, interrégionale et dans les outre-mer. Collectivités,

entreprises, centres d'enseignement et de recherche et acteurs locaux y développent des solutions communes aux défis partagés : transition écologique, innovation, mobilité ou santé. Pour en mesurer l'impact et valoriser les actions de coopération soutenues, l'ANCT a publié, fin 2025, le bilan de la période 2014-2020, associant approches quantitative et qualitative de l'ensemble des partenaires des programmes en France. Ce bilan offre aux acteurs locaux un levier pour mieux mobiliser les financements européens et renforcer leurs projets, au service du développement des territoires.

Joli mois de l'Europe : l'ANCT conforte la dynamique

En mai 2025, l'ANCT a coordonné à l'échelle nationale le « Joli mois de l'Europe », une manifestation annuelle qui rassemble acteurs de la société civile, collectivités, services de l'État et bénéficiaires de fonds européens. Dans la continuité de la journée de l'Europe du 9 mai, cette édition a permis d'organiser plus de 250 événements à travers le pays. L'ANCT a notamment animé le stand commun des services de l'État, installé place de la République à Paris, renforçant ainsi la visibilité des actions publiques en faveur de l'Europe.

Festival des villes URBACT 2025 : transférer les bonnes pratiques

Du 8 au 10 avril, le Festival des villes URBACT a accueilli à Wrocław, en Pologne, 523 participants représentant 321 villes de 36 pays. Programme européen de coopération territoriale dédié au développement urbain intégré et durable, la France en assure l'autorité de gestion et l'ANCT le secrétariat technique. Il favorise les échanges d'expériences entre villes européennes autour de la transition écologique, de la mobilité ou de la cohésion sociale. Dans cette optique, le festival 2025 a mis en lumière 116 bonnes pratiques sélectionnées pour leur impact local positif, leur approche participative et intégrée, et leur potentiel de transfert vers d'autres villes européennes. Cet événement a également été l'occasion de lancer le nouvel appel à projets pour les réseaux de transfert de bonnes pratiques qui a conduit à la mise en place de 25 nouveaux réseaux en novembre 2025 auxquels participent 6 collectivités territoriales françaises.



Connaître les territoires



Le commerce La Cigogne de Saint-Vitte à Saint-Vitte (Cher)

EN DIRECT DU TERRAIN



« En recréant du service et du lien social, les politiques de revitalisation rurale ont un impact concret. L'expertise propre et rapidement disponible au sein de l'ANCT est un outil précieux pour mieux aiguiller ses programmes et changer la vie des habitants ruraux.

À Saint-Vitte, dans le sud du Cher, la réouverture d'un commerce de proximité redonne vie au centre du village. Après la fermeture du dernier restaurant, les habitants avaient perdu l'un de leurs principaux lieux de rencontre. Identifiée et soutenue par l'ANCT via le fonds de soutien au commerce rural, la commune a obtenu 16 827 € pour aménager un local communal destiné à accueillir une activité multiservice. La Cigogne de Saint-Vitte propose produits locaux, commandes de produits frais et services du quotidien. Rapidement adoptée par les habitants, l'épicerie est devenue un point de rendez-vous autant qu'un commerce : cette réussite est un témoignage de la plus-value d'une analyse efficace des dynamiques spatiales au service de la vie des territoires. »

Afif Lazrak
Sous-Préfet de Saint-Armand-Montrond (Cher)



Mission 5

Connaître les territoires

Connaître les territoires Pour éclairer les décideurs

En matière de production de connaissances, l'ANCT a pour mission de réaliser des analyses spatiales sur les disparités et les dynamiques territoriales à différentes échelles, avec des représentations graphiques et cartographiques à partir de données notamment socio-économiques et environnementales. Dans le cadre du suivi des actions de l'ANCT, ces analyses spatiales sont également croisées avec la territorialisation des dispositifs animés ou mis en œuvre par l'ANCT. L'ANCT met à disposition des décideurs locaux des outils et services utiles à la prise de décision : portraits de territoire, diagnostics territoriaux, études, atlas, cartographies interactives... Elle participe aux réflexions sur l'aménagement et la cohésion des territoires, en étudiant les enjeux territoriaux en matière de transitions démographique, économique, environnementale et numérique. Elle produit également un état des lieux des démarches de prospective territoriale.

Une mine d'informations, utiles aux territoires

L'ANCT conduit par ailleurs de multiples études en propre pour donner aux collectivités toutes les ressources dont elles auraient besoin : baromètres, guides concrets, veille minutieuse. L'ANCT organise également un comité des études pour déterminer les besoins des collectivités et leur apporter les connaissances dont elles ont besoin.

Bulletin Veille & Territoires : le rendez-vous pour s'informer

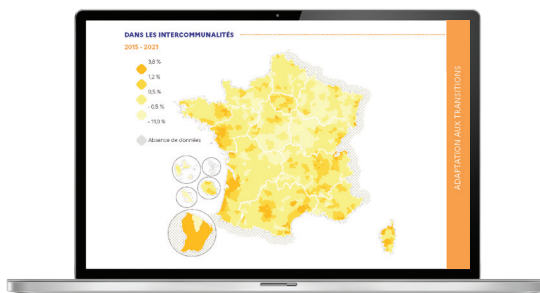
Envoyé par mail tous les 15 jours en interne et à ses 10 000 abonnés externes, le bulletin *Veille & Territoires* propose une sélection des ressources les plus récentes sur la cohésion des territoires.

Ces ressources sont organisées par thématiques et accessibles par liens cliquables.

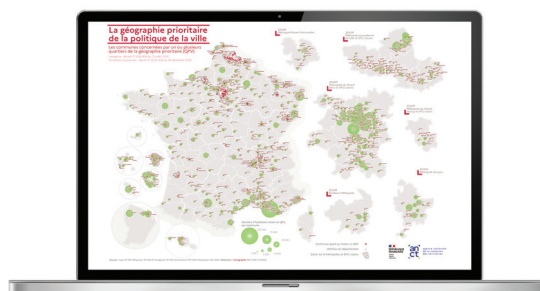
50 % des lecteurs sont des collectivités ou des services déconcentrés.

En 2025, son taux d'ouverture était de 44 %, contre 39 % en 2024.

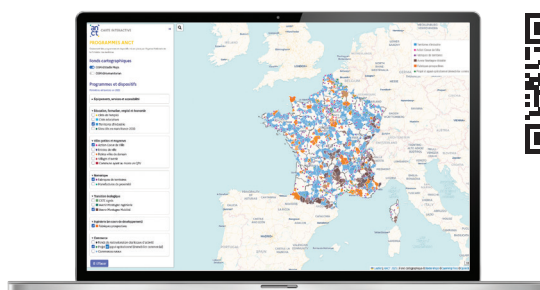
Baromètre ANCT de la cohésion des territoires



Cartothèque ANCT : plus de 3 500 médias Exemple : poster QPV



La carte interactive « Croisement des dispositifs de l'ANCT » : visualisation à différentes échelles



Les observatoires

Pour mettre en lumière les spécificités territoriales

L'ANCT assure le secrétariat de l'Observatoire des territoires et de l'Observatoire national de la politique de la ville, favorisant ainsi les échanges entre les différents acteurs autour des dynamiques et des fragilités territoriales.

1• L'Observatoire des territoires

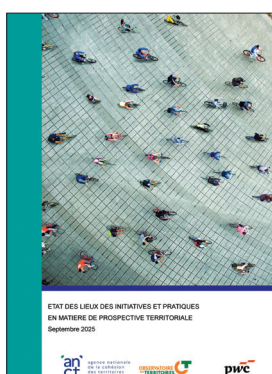
Renouvelé par décret en décembre 2022, il produit des analyses spatiales et prospectives sur les dynamiques et les enjeux territoriaux des transitions : deux cahiers en préparation en 2025 (logement ; éducation - formation - insertion professionnelle, qui seront publiés en 2026).

- **En 2025, 2 études publiées** : « Déterminants territoriaux face aux défis de la réindustrialisation », « État des lieux de la prospective territoriale ».
- **Lancement de nouvelles études** : actualisation de l'étude sur les centralités de 2021, dossier sur les enjeux dans les massifs de montagne.
- **Portail de l'Observatoire et carte interactive GEOT** : plus de 700 indicateurs actualisés tous les ans et plus de 70 000 utilisateurs en moyenne par mois.

Cahiers sur les enjeux de la réindustrialisation



État des lieux prospective territoriale



2• L'Observatoire national de la politique de la ville

Créé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, il publie des analyses des trajectoires des résidents des quartiers prioritaires et mesure l'évolution des écarts de développement au sein des unités urbaines. En juillet 2025, Christian Babusiaux, magistrat, président de chambre honoraire à la Cour des comptes, en devient le président.

- **Principales publication 2025** : Rapport ONPV 2024 / Quartiers sortants de la géographie prioritaire : Enquête pratiques sportives et équipements sportifs dans les QPV ; Rapport ONPV 2023 / situation des QPV en 2015-2023.
- **Lancement de nouvelles études** : Modes de garde des jeunes enfants en QPV ; Sécurité et sentiment de victimisation dans les QPV ; Typologies des nouveaux QP 2024-2030.
- **Le système d'information géographique de la politique de la ville - SIGVILLE** : nombreuses données et cartographies de références sur les QPV vues par plus de 110 000 visiteurs par mois ; services de géoréférencement (web adressage) utilisés régulièrement par plus de 350 acteurs/partenaires.

Étude sur les trajectoires des quartiers prioritaires



Étude sur les pratiques sportives en QPV



Nos métiers

Ils font l'ANCT



« **Au sein du Pôle interface et contrats territoriaux**, je contribue au déploiement de l'Agence au niveau local (programmes nationaux, contractualisation, etc.), à l'animation et à la mise en réseau des acteurs de l'aménagement du territoire auprès du préfet. J'assure l'interface avec les préfets, délégués territoriaux de l'ANCT et les services déconcentrés de l'État. Avec l'appui des délégués territoriaux et à travers nos propres moyens d'ingénierie, j'instruis et j'accompagne les projets développés par les collectivités territoriales en déficit d'ingénierie. »

Olivier Mutez

Chargé de mission territorial
Hauts-de-France



« **Au sein de la politique de la ville**, j'agis en faveur de la médiation sociale dans les quartiers prioritaires, notamment en développant et en structurant le dispositif adultes-relais. J'accompagne les territoires pour qu'ils conçoivent et déploient des solutions opérationnelles qui renforcent la cohésion sociale. Je participe également à la professionnalisation des médiateurs et de leurs employeurs en diffusant des repères, des outils et des pratiques communes. Ces actions contribuent à améliorer la

présence de proximité, à prévenir les tensions et à accroître l'impact des interventions au service de la cohésion territoriale. »

Malika Khelifati

Cheffe de projet
médiation sociale



« **Au sein du Pôle projets et appui opérationnel de l'ANCT**, je pilote des opérations immobilières complexes aux côtés des collectivités d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine : constructions neuves, réhabilitations, montages sur mesure. Mon rôle est de transformer des projets de territoire en réalités bâties, en apportant aux collectivités une ingénierie publique de proximité. Chaque opération livrée, c'est une activité économique qui s'installe durablement et un territoire qui gagne en résilience. »

Mickaël Oumehdi

Responsable de projets
immobiliers



« **Au sein du Pôle analyse et diagnostics territoriaux de l'ANCT**, je mets les données au service de la connaissance des territoires. À travers des études statistiques, j'analyse les dynamiques locales et les disparités territoriales.

Pour rendre la donnée plus lisible et accessible, je la valorise à travers des représentations graphiques et cartographiques qui facilitent sa compréhension et son appropriation par les acteurs locaux. Mon travail contribue ainsi à éclairer les politiques publiques afin qu'elles soient toujours plus adaptées aux besoins réels des territoires et participent au renforcement de la cohésion territoriale. »

Emma Riou

Analyste territoriale



« **Sous la double autorité de l'ANCT et du préfet de région**, coordonnateur du massif du Jura, l'équipe du commissariat de massif du Jura met en œuvre, sur le terrain, les politiques publiques dédiées à ces territoires de montagne à la fois performants et fragiles, sur un périmètre interdépartemental et interrégional, et auprès d'une multiplicité d'acteurs. 2025 a été marquée par l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique, qui exprime les enjeux spécifiques et systémiques du massif du Jura (ressources, filières économiques, biodiversité...) et qui donne un cap partagé, au travers d'une soixantaine d'actions, pour le déploiement de projets expérimentaux, innovants et transversaux. »

Hélène de Kergariou

Commissaire à l'aménagement,
au développement et à la
protection du massif du Jura



« Responsable du financement des projets du programme France Très Haut Débit à l'ANCT, je pilote l'enveloppe de 3,5 milliards d'euros dédiée au financement public du déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans les zones les plus rurales. Mon action contribue à créer les conditions d'une cohésion territoriale durable et à réduire la fracture numérique en garantissant à chaque citoyen, où qu'il réside, un accès équitable aux infrastructures numériques en très haut débit. »

Timothée Larochette
Responsable du financement des projets au programme France Très Haut Débit



« Au sein du programme France services, je contribue à améliorer l'expérience des usagers qui franchissent les portes de l'une de nos 2 865 structures. Le maintien d'une haute qualité de service est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous développons des actions visant à améliorer l'accessibilité, à fluidifier les parcours des usagers en lien avec les opérateurs, ou encore à simplifier la réalisation des démarches administratives. Preuve de son engagement, en 2025 le réseau France services est devenu

le 1^{er} service public à être labellisé Services Publics+ au palier Or ! »

Marjorie Sbulino
Cheffe de projet Expérience usagers



« Dans le cadre de la politique de la ville, j'accompagne le programme des Cités éducatives avec une conviction forte : l'engagement des territoires en faveur de la jeunesse constitue un levier d'émancipation et de cohésion déterminant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au quotidien, l'équipe du pôle Cités éducatives s'attache à soutenir l'action des partenaires locaux à travers la mobilisation des politiques publiques de droit commun et le renforcement de la coopération, afin de permettre la mise en œuvre d'alliances éducatives répondant efficacement aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. »

Nina Lauga
Responsable de pôle Cités éducatives



« Au sein de l'équipe de l'Incubateur des territoires, je pilote une petite équipe dynamique qui conçoit et déploie des solutions numériques. Notre

but : soutenir les projets de territoire portés par les collectivités avec les services de l'État. Très attentifs aux remontées de terrain, nous faisons évoluer les outils pour répondre aux besoins des utilisateurs. C'est passionnant d'être ainsi au carrefour des sujets institutionnels et numériques, nationaux et locaux. »

Benoît Liénard
intrapreneur, responsable des solutions Mon Espace Collectivité et Aides-territoires



« Au sein du secrétariat général, nous disposons d'une vision globale sur l'ensemble des actions de l'Agence. Ressources humaines, budget, finances, juridique, commande publique, informatique et moyens généraux : nos missions, riches et variées, couvrent l'ensemble des fonctions support de l'ANCT et donnent un vrai sentiment d'utilité, au soutien des agents et des actions portées par notre structure. La position de secrétaire générale adjointe offre une transversalité indispensable pour faire le lien, faciliter le quotidien des équipes et contribuer à la mission de l'ANCT au service de la cohésion des territoires. »

Anne-Sophie Péron
Secrétaire générale adjointe

Des pratiques internes plus responsables

Prestations intellectuelles

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration et la publication par l'ANCT de son premier bilan annuel relatif aux recours aux prestations intellectuelles, contribuant à renforcer le suivi et la transparence de ces dépenses.

Budget vert : pour une gestion durable des finances publiques

Le budget vert constitue une nouvelle méthode d'évaluation de l'impact environnemental des dépenses publiques. Cet outil d'analyse permet d'intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques. L'ANCT s'est conformée à cette obligation instaurée pour les opérateurs par la loi de finances initiale (LFI) pour 2024. Les travaux menés sur l'année 2025 lui ont permis d'aboutir à une première cotation de son budget initial pour 2026.

Amélioration de l'index d'égalité professionnelle en 2025

Les efforts engagés par l'ANCT dans le cadre de la résorption des inégalités de rémunération entre les agents se traduisent par une nouvelle amélioration : 92 sur 100 en 2025.

Violences sexuelles et sexistes : communiquer en interne

À l'occasion de la Journée nationale contre le sexisme du 25 janvier 2025, le service communication a déployé une campagne d'affichage à destination des agents. L'objectif ? Sensibiliser à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, à travers trois visuels.

Qui compose l'ANCT au 31/12/2025 ?

375 agents



238
femmes



137
hommes

43 ans
âge moyen
des agents

Profil des agents

90
fonctionnaires



218
contractuels de droit public

36
contractuels de droit privé

17
agents mis à disposition

14
apprentis



27
recrutements
hors apprentis
et stagiaires



46
stagiaires
recrutés en 2025

Affiches des journées contre le sexisme



Intelligence artificielle

En 2025, l'ANCT déploie sa stratégie

Pour accompagner le développement de l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'ANCT, l'Agence a formalisé une stratégie ambitieuse, centrée sur la mise à disposition d'outils adaptés et sur l'accompagnement des agents. Deux dispositifs phares ont ainsi été déployés :

- **L'Assistant IA** : un outil individuel conçu pour soutenir les agents dans leurs tâches quotidiennes, telles que la rédaction de comptes-rendus, la synthèse de documents, la recherche d'informations ou encore l'aide à la rédaction.
- **Barnabé** : une solution dédiée à l'analyse de grands volumes de données, initialement expérimentée en 2024 sur les contrats de ville. En 2025, Barnabé a essaimé au sein de l'Agence. Ses cas d'utilisation se sont multipliés : feuille de route France Numérique Ensemble, comptes-rendus des référents départementaux France services ou encore analyses des projets soutenus par le fonds de restructuration des locaux d'activité. En 2026, les projets liés à Barnabé continueront à croître et l'ANCT a même lancé le premier chantier externe, mené en collaboration avec le secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'analyse des programmes des candidats élus aux élections municipales 2026 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Un diagnostic approfondi des besoins comme préalable au déploiement de la stratégie IA

À l'automne 2025, l'ANCT a mené un diagnostic complet des besoins des agents en matière d'IA. Celui-ci s'est appuyé sur des entretiens avec une quarantaine d'agents, ainsi que sur une consultation élargie via un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des agents. Les résultats ont révélé plusieurs attentes prioritaires :

- une **acculturation** aux enjeux de l'IA ;
- des **formations** pour maîtriser les outils d'IA ;
- la mise à disposition de **guides pratiques** et de méthodes ;
- l'établissement d'un **cadre clair** pour l'utilisation de l'IA au sein de l'Agence.

Un accompagnement sur mesure

Pour répondre à ces besoins, l'ANCT a mis en place un ensemble d'actions concrètes :

- Des cafés IA, organisés en présentiel ou à distance, pour échanger sur des thématiques variées : impact de l'IA sur les modes de travail, enjeux de l'IA générative, empreinte environnementale, etc. ;
- des webinaires de démonstration de l'Assistant IA, permettant aux agents de se familiariser avec l'outil ;
- un parcours de formation en cours d'élaboration par la direction des ressources humaines, destiné aux usages avancés ;
- une communauté de pratiques IA, qui se réunit mensuellement pour favoriser l'apprentissage entre pairs ;
- un kit d'utilisation de l'IA, accessible en ligne, incluant des explications, une FAQ et une « promptothèque » (bibliothèque de requêtes types adaptables) ;
- un guide de recommandations pour un usage responsable et efficace de l'IA sera diffusé dans le courant de l'année 2026 auprès de l'ensemble des agents.

Lors d'un café IA à l'ANCT



Remerciements

La réalisation de ce rapport annuel est l'aboutissement d'un travail collectif. Nous tenons à remercier :

- La direction générale, le secrétariat général, les quatre directions générales déléguées de l'ANCT (Politique de la ville, Territoires et ruralités, Numérique, Appui opérationnel et stratégique), ainsi que, à travers eux, l'ensemble des agents qui se sont impliqués dans ce projet ;
- Les préfets et leurs services, pour leur appui dans l'identification et la valorisation de projets illustrant l'action de l'ANCT dans les territoires ;
- Les maires et leurs équipes, pour leur disponibilité et leurs témoignages, qui donnent à voir concrètement l'impact de l'action de l'Agence au plus près des territoires.



À Dinan, en Bretagne

Directeur de publication : Henri Prévost - **Responsable d'édition :** Olivier Benoist - **Rédactrices en chef :** Nadia Baccar, Laure Marot - **Rédaction :** Laure Marot, Muriel Thoin, Amaury Génin - **Contributions :** merci au secrétariat général, aux équipes des directions générales déléguées Politique de la ville, Numérique, Territoires et Ruralités, Appui opérationnel et stratégique - **Maquette et Iconographie :** In medias res - ANCT - **Impression :** AVP Arts Graphiques - **Dépôt légal :** juin 2026

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires - service Communication • 20 avenue de Ségur, 75007 Paris - info@anct.gouv.fr

ISSN : 2268-5278 - ISBN : 978-2-488583-27-5 (version en ligne) - ISBN : 978-2-488583-26-8 (version imprimée).

Rapport annuel 2025

Partenaire des collectivités

Retrouvez-nous sur
anct.gouv.fr

